

2021-2022

Guide des études Licence 3 LEA

parcours Management de
projets touristiques

Responsables d'année : Marion DUFRESNE

Laëtitia GARCIA

Responsable des stages : Sophie LÉCHAUGUETTE



Langues Etrangères Appliquées

UFR des Langues Étrangères Appliquées

Faculté Langues, Cultures et Sociétés

UNIVERSITE DE LILLE

TABLE DES MATIÈRES

LE MOT DU DIRECTEUR.....	4
IMPORTANT : COVID-19 ET CRISE SANITAIRE	6
CONSIGNES SANITAIRES	6
SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES	6
L'UNIVERSITÉ DE LILLE	7
CONSTRUISEZ VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL	7
BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT	7
PARTICIPEZ À LA VIE DE L'UNIVERSITÉ	7
L'UFR DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	8
LES SERVICES DU DÉPARTEMENT	8
LES MOYENS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT LEA	9
LES PERMANENCES DES SERVICES CENTRAUX EN LEA	10
LES ENSEIGNANT.ES TITULAIRES DU DEPARTEMENT	10
LE CONSEIL DE FACULTÉ ET LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT	12
LES RESPONSABLES OU RÉFÉRENT.E.S	12
LE BÂTIMENT IMM-LEA	15
LIEN VISITE VIRTUELLE DU BÂTIMENT	15
VOUS RENDRE À L'IMM-LEA	15
SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT	16
CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022	17
DATES-CLÉS DE VOTRE ANNÉE	18
LE MOT DE L'ADELI (ASSOCIATION DES ÉTUDIANT.ES)	19
CONSEILS POUR BIEN SUIVRE LES COURS.....	20
PRÉSENTATION DE LA LICENCE LEA	21
VOS INTERLOCUTRICES POUR LA LICENCE 3 LEA PARCOURS MPT	21
PETIT LEXIQUE DU JARGON UTILISÉ	22
PARCOURS FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS)	22
RAPPEL DES DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS À RÉALISER	22
LES COMPÉTENCES AUXQUELLES NOUS VOUS FORMONS	24
LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS	25
PRÉCISION DES ENSEIGNEMENTS EN L3 MPT	26
LES UE BIS : DES ENSEIGNEMENTS POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR	29
PERSONNALISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION	29
<i>Choix de l'UE 5 « Projet de l'étudiant » en L3 LEA parcours MPT</i>	29
LES RÈGLES DE PROGRESSION EN LICENCE	30
CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION	30
RÈGLES DE CALCUL DES NOTES	30
RÈGLES D'ASSIDUITÉ	30
RÈGLES DE COMPENSATION	31
RÈGLES DE VALIDATION	31
TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS DE COMPENSATION	33
RÈGLES DE CHEVAUCHEMENT	34

RÈGLES DE DOUBLEMENT	34
RÈGLES D'OBTENTION DU DIPLÔME	34
RÈGLES D'ATTRIBUTION DES MENTIONS	35
OÙ CONSULTER VOS NOTES ET RÉSULTATS ?	35
LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE.....	36
LE PÔLE DELANG	36
LA CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN LANGUES « CLES »	37
CONTACTS UTILES.....	38
ACCUEIL UNIVERSITÉ DE LILLE	38
ACTION CULTURE	38
BAEI (BUREAU D'ACCUEIL DES ETUDIANTS INTERNATIONAUX)	38
BAIP (BUREAU D'AIDE A L'INSERTION PROFESSIONNELLE)	38
BVEH (BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE ET DU HANDICAP)	38
CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS	39
CROUS	39
DEFI (DEPARTEMENT D'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS POUR LES ETUDIANTS DE L'INTERNATIONAL)	39
ÉTUDES DOCTORALES	39
FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE	39
ENTREPRENEURIAT HUBHOUSE	40
LA MAISON DE LA MÉDIATION	40
RELATIONS INTERNATIONALES	40
SCOLARITÉ	41
SUAIO (SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL, D'INFORMATION ET D'ORIENTATION)	41
SUAPS (SPORTS A L'UNIVERSITE DE LILLE)	41
SEAD (SERVICE D'ENSEIGNEMENT À DISTANCE)	41
SCD - BIBLIOTHEQUE UNIVERSITAIRE CENTRALE	41
ENSEIGNEMENTS DU CINQUIÈME SEMESTRE.....	42
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	88
ENSEIGNEMENTS DU SIXIÈME SEMESTRE.....	91
MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES	137



LE MOT DU DIRECTEUR

Cette rentrée 2021 est très particulière.

Pour la poursuite de votre formation en langues étrangères appliquées, nous vous accueillons dans une nouvelle structure, le département des LEA qui fait désormais partie de la Faculté des Langues, Cultures et Sociétés (FLCS). Elle prend la suite de la « Faculté LLCE » créée le 27 mai 2011 et de l'« UFR LEA », créée en 1986.

La situation sanitaire a déjà eu un impact considérable sur l'année universitaire 2020-2021. Nous espérons tous que les différentes mesures gouvernementales et leurs mises en application nous permettront d'avoir un meilleur fonctionnement pour cette année 2021-2022.

Nous veillerons tous à respecter les règles sanitaires et les gestes barrières qui s'imposent à nous. Et c'est grâce à nos comportements individuels et collectifs responsables que nous espérons retrouver au plus vite des conditions d'apprentissage, d'enseignement, de vie normales. Il nous faudra tous porter le masque barrière en tout lieu et à tout instant dans le bâtiment et dans son environnement extérieur proche. Il faudra régulièrement nous laver les mains au gel hydro-alcoolique (des bornes sont à votre disposition dans le hall, dans les étages, à l'entrée de chaque salle de cours) ou au savon selon les protocoles de santé publique. La restauration ne pourra se faire qu'en respectant la distanciation sociale et de manière statique. Soyez attentifs les uns aux autres. Veillez à communiquer à vos enseignants ou à la direction du département si vous suspectez la présence de symptômes dans votre organisme ou chez une personne de votre entourage. Il en va de la santé de chacun, de chacune, de toutes, de tous. Je compte sur vous. Vous pourrez vous référer au document que nous vous remettons, aux affiches qui seront un peu partout dans le bâtiment.

Tout au long de l'année universitaire, les enseignants, en particulier les responsables d'année, ainsi que les personnels administratifs et techniques vous accompagneront et seront à votre écoute. Ils vous donneront les informations et les conseils utiles pour que vous puissiez poursuivre votre parcours de formation dans les meilleures conditions et construire sereinement votre projet professionnel. Des services centraux de l'Université, comme le service des Relations internationales, le SUAIO (Service universitaire d'aide à l'insertion et à l'orientation), la Maison de la Médiation, assurent des permanences de proximité dans notre bâtiment. De votre côté, prenez ou gardez l'habitude de travailler sur votre ENT et sur la plateforme pédagogique Moodle, de consulter les écrans et les tableaux d'affichage et n'hésitez pas à vous informer auprès de l'accueil spécifique des LEA au 4^e étage. Une autre source d'informations est précisément le *Guide des études* que vous avez devant les yeux. Il a une fonction essentielle, celle de transmettre un nombre important d'informations qui ont été rédigées avec soin dans le but de faciliter votre travail cette année, de vous éviter des erreurs, de vous aider dans vos choix, afin que vous puissiez prendre les bonnes décisions. Vous y trouverez, outre le descriptif des enseignements et des examens, une multitude d'informations sur la vie à l'université et dans notre département. Vous pouvez aussi consulter en ligne les guides des études des autres années de licence et des différents parcours de masters que nous proposons pour préparer la suite de vos études.

Les atouts de nos formations sont nombreux, vous les connaissez, mais rappelons notamment la professionnalisation, avec l'intervention régulière ou ponctuelle de professionnels et de professionnelles du monde socio-économique, avec des formations en apprentissage ou en contrat de professionnalisation, avec des stages ; citons l'ouverture vers l'international avec chaque année une soixantaine de nos étudiants qui passent un semestre ou une année de leur cursus à l'étranger grâce au programme ERASMUS, avec l'accueil dans nos formations de nombreux étudiants venus du monde entier, avec nos étudiants partis en stage dans 56 pays (même si les mobilités risquent d'être encore soumises aux contraintes dictées par le contexte sanitaire cette année, nous espérons que vous pourrez en bénéficier quand même pour que vous puissiez mettre en pratique dans le vaste monde les enseignements que vous aurez reçus ici) ; citons encore la pluridisciplinarité, la maîtrise des langues... Nous sommes là pour vous aider, mais c'est à vous de prendre des initiatives, vous devez être les acteurs de votre formation et saisir chaque occasion de vous former et de vous informer le mieux possible, en particulier en fréquentant régulièrement la Bibliothèque.

J'espère que l'environnement de travail mis à votre disposition vous donnera envie d'étudier, d'échanger, de lire, de monter des projets et vous permettra de réussir dans cette formation des Langues Étrangères Appliquées.

Au nom de mes collègues enseignants universitaires et professionnels, de toute l'équipe administrative et technique du département des LEA, je vous souhaite une belle année universitaire.

Gervais ESSAMA ZOH

IMPORTANT : COVID-19 ET CRISE SANITAIRE

La crise sanitaire en lien avec la pandémie de coronavirus a des incidences sur le fonctionnement de l'université. Même si de nombreuses incertitudes planent sur l'évolution de la situation au cours de l'année universitaire 2021-2022, des dispositions spécifiques sont mises en place :

CONSIGNES SANITAIRES

- Le port du masque est obligatoire en toutes circonstances sur l'ensemble des campus, à l'intérieur des bâtiments
- Respectez les sens de circulation (une signalétique a été déployée sur tous les campus)
- Du gel hydro-alcoolique est à votre disposition ; pensez à vous en servir régulièrement
- Évitez les regroupements
- Jetez vos déchets dans les endroits prévus à cet effet
- Les consignes concernant le sport, la restauration, les lieux de vie étudiante, les mesures relatives aux espaces fumeurs... sont régulièrement mises à jour sur votre intranet.

SI VOUS AVEZ DES SYMPTÔMES

- Restez chez vous,
- Évitez les contacts avec des personnes fragiles,
- Contactez votre médecin généraliste,
- Limitez les contacts directs et indirects (via les objets),
- Portez impérativement un masque dès lors que les règles de distanciation physique ne peuvent être garanties.

Si vous êtes positif·ve :

- Restez chez vous,
- **Il est de votre responsabilité d'informer l'université** (secrétariat pédagogique ou responsable de votre formation)
- Vous serez contacté·e pour identifier vos personnes contacts

La durée d'isolement des personnes testées positives à la Covid-19 est de 10 jours.

► Si la personne est symptomatique : isolement pendant 10 jours à partir de la date de début des symptômes. En cas de fièvre persistante au bout de 10 jours, l'isolement est maintenu jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre.

► Si la personne est asymptomatique : isolement pendant 10 jours à partir de la date de prélèvement du test positif. Si la personne développe secondairement des symptômes, l'isolement est prolongé d'une durée de 10 jours à partir de la date de début des symptômes. En cas de fièvre persistante au bout de 10 jours, l'isolement est maintenu jusqu'à 48h après la disparition de la fièvre.

L'UNIVERSITÉ DE LILLE

L'UNIVERSITÉ DE LILLE, UNE GRANDE UNIVERSITÉ DE RECHERCHE, PLURIDISCIPLINAIRE ET RECONNUE À L'INTERNATIONAL

Depuis le 1^{er} janvier 2018, les trois universités lilloises ont fusionné pour former un seul établissement. L'Université de Lille, c'est :

- La première université française, avec près de 75 000 étudiants, dont plus de 8000 étudiants de nationalité étrangère
- 7500 personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, administratifs)
- 6 campus répartis sur la Métropole, regroupant 23 composantes de formation.

CONSTRUISEZ VOTRE PROJET D'ÉTUDES ET PROFESSIONNEL

- Construisez votre projet d'études et/ou professionnel avec le **SUAIO** (service universitaire d'accompagnement, d'information et d'orientation) et le **BAIP** (Bureau d'aide à l'insertion professionnelle)
- Vous avez l'âme d'un entrepreneur, faites-vous accompagner par le **Hubhouse**
- **Consultez régulièrement LILAGORA**, le réseau professionnel de l'université : actu, offres de stage, d'emploi, d'alternance...
- Construisez votre projet de mobilité internationale avec le **service des relations internationales**

BÉNÉFICIEZ D'UN ACCOMPAGNEMENT

- L'Université de Lille propose des **dispositifs d'aménagement des études** selon votre situation (aménagements pédagogiques en licence, Etudiant en situation de handicap, Service civique, Aménagement d'études pour l'engagement citoyen et associatif des étudiants, Etudiant sportif de haut niveau, Etudiant artiste de haut niveau, Aménagements destinés aux étudiants réfugiés ou demandeurs d'asile)

Si vous êtes dans l'une de ces situations, faites-vous connaître auprès du secrétariat.

- L'Université de Lille vous accompagne, quel que soit votre besoin (tutorat, conseils en orientation, aides sociales, santé,...)

PARTICIPEZ À LA VIE DE L'UNIVERSITÉ

- Avec une **association étudiante** (rapprochez-vous du BVE&H)
- Pratiquez un **sport** ou profitez des multiples **activités culturelles** proposées sur les campus
- Consultez les réseaux sociaux de l'université pour repérer tous les événements ou les opportunités qu'elle vous propose !

L'UFR DES LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Professionalisation, Ouverture vers l'international, Pluridisciplinarité, Maîtrise des langues

Notre département forme des cadres généralistes dans le domaine des échanges internationaux et des traducteurs et traductrices techniques, dans différents secteurs d'activité.

- Licence : Formation à au moins deux langues étrangères et des matières d'applications
- Master : Spécialisation dans un secteur d'activité avec des compétences spécifiques

Le directeur du département, **Gervais ESSAMA ZOH**, et la responsable administrative, **Aurelie FERREIRA**, sont responsables de l'administration du département des Langues Étrangères Appliquées et ont en charge les différents services qui la composent : le secrétariat, le service audiovisuel et informatique, la bibliothèque, le service maintenance bâtiment et sûreté. Ils coordonnent également l'activité des enseignant-es.

Le département fait partie de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés. Le doyen de la Faculté est **Philippe VERVAECKE**, la directrice des services d'appui Michèle LIPKA. La directrice-adjointe des services d'appui de la Faculté, **Bénédicte EL KALADI**, est particulièrement responsable du site à Roubaix, donc du département des LEA.

LES SERVICES DU DÉPARTEMENT

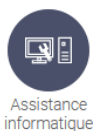
LE SERVICE AUDIOVISUEL ET INFORMATIQUE

Les techniciens informatiques sont disponibles au bureau 113, au 1^{er} étage du bâtiment.

Vous pouvez entrer en contact avec le service par téléphone au : **03.20.41.74.22** (audiovisuel) et au **03.20.41.74.21** (informatique).

LE SERVICE DE PRÊT ET D'ASSISTANCE

Situé au rez-de-chaussée à proximité de la bibliothèque, ce service pourra vous aider en cas de difficultés au niveau de la connexion Wi-Fi ou au niveau du matériel informatique disponible dans les salles (vidéoprojecteur, etc.). Vous pouvez également y emprunter du matériel, tel que des adaptateurs qui vous permettront de connecter votre appareil aux vidéoprojecteurs pour faire une présentation en cours.



Sachez que vous disposez également d'une assistance via une application que vous trouverez dans votre ENT (Environnement Numérique de Travail) : vous pouvez alors déposer un « ticket », qui déclenchera une assistance.

LES MOYENS OFFERTS PAR LE DÉPARTEMENT LEA

Remarques préliminaires : toutes les ressources de l'Université de Lille (dont celles du campus) sont bien entendu à votre disposition. N'hésitez pas à en profiter ! Sachez aussi qu'il existe une navette avec la bibliothèque qui vous évite des déplacements jusqu'au campus de Pont de Bois (Villeneuve d'Ascq) et vous permet d'emprunter les documents à distance.

Le département LEA met à votre disposition divers moyens à découvrir pendant la session d'intégration et tout au long de l'année :

WIFI



Le wifi est disponible dans tout le bâtiment (système Eduroam, valable pour l'ensemble des campus de l'Université de Lille). Vous pouvez vous y connecter en utilisant votre adresse mail étudiante et le mot de passe de votre ENT.

BIBLIOTHÈQUE

**Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 19h00
et le samedi matin de 8h15 à 12h15
(en période de cours)**

Vous y êtes les bienvenu-es pour consulter des revues, des rapports de stage, emprunter des ouvrages, travailler en silence, photocopier, imprimer, pratiquer et améliorer les langues que vous étudiez.

La bibliothèque propose :

- plusieurs types d'espaces de travail : des salles de travail de groupe avec ou sans matériel informatique, des espaces individuels et des salles informatiques en libre accès ;
- des postes de consultation pour l'accès à Internet et aux ressources électroniques ;
- des modules d'auto-apprentissage en langues et une offre de films et de séries pour pratiquer et vous améliorer dans les langues que vous étudiez.

Pour plus de renseignements, contactez **Séverine Vanhoutte**, responsable de la bibliothèque :

severine.vanhoutte@univ-lille.fr | 03 20 41 74 08 / 09

SALLES INFORMATIQUES EN ACCÈS LIBRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Les salles informatiques de la bibliothèque sont en accès libre quand elles ne sont pas utilisées pour les cours.

LES PERMANENCES DES SERVICES CENTRAUX EN LEA

SERVICE UNIVERSITAIRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION : Permanence le mardi après-midi à la bibliothèque IMMD-LEA.

RELATIONS INTERNATIONALES : Le jeudi (horaires à définir) et le vendredi de 13h30 à 15h30, le service des relations internationales assure une permanence dans les locaux de la bibliothèque (bureau à côté du Lab 3) pour vous informer sur les possibilités de mobilité, pour vous aider dans le montage de vos dossiers de mobilité, pour vos demandes de bourses de mobilité etc...

BUREAU D'AIDE À L'INSERTION PROFESSIONNELLE (permanences à définir).

CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS : Permanence des infirmières le mardi et le jeudi (bureau 5 dans le foyer).

LES ENSEIGNANT.ES TITULAIRES DU DEPARTEMENT

Faiza	AJMI	Contractuelle	Informatique
Sandra	BELASRI WALKER	Contractuelle	Anglais - négociation
Yousra	BEN AYED	PRAG	Sc.Eco.-Informatique
Florent	BERTHAUT	MCF	Informatique
Charlotte	BLANCHARD	PRAG	Anglais
Alexandra	BOREL	P.R.C.E.	Anglais
Florent	CAPELLI	MCF	Informatique
Delphine	CHAMBOLLE	MCF	Espagnol
Cédric	COURTOIS	MCF	Anglais
Laura	DE LA FUENTE LOPEZ	Maître de langue	Espagnol
Philippe	DÉAN	MCF	Langues et litt. françaises
Angèle	DESMENEZ	Contractuelle	Sciences de gestion
Marion	DUFRESNE	MCF	Allemand
Baher	EL GAHRY	ATER	Sciences économiques
Ouadia	EL HANKOURI	ATER	Anglais
Raphaël	EPPREH-BUTET	MCF	Anglais
Gervais	ESSAMA-ZOH	MCF	Gestion
Olivier	ESTEVEZ	Prof. des universités	Anglais
Garik	GALSTYAN	MCF	Russe
Laetitia	GARCIA	MCF	Gestion

Domingo	GARCIA GARZA	MCF	Espagnol
Laurent	GOURNAY	PRAG	Maths-Informatique
Maria	HELLERSTEDT	MCF	Suédois
Henry	HERNANDEZ BAYTER	MCF	Espagnol
Armand	HÉROGUEL	MCF HDR	Néerlandais
Benjamin	HOLT	MCF	Anglais
Emily	HOLT	Contractuelle	Anglais
Martin	KLOZA	Lecteur	Allemand
Khoa	LE HUU	Prof. des universités	Sociologie
Yannick	LEBTAHI	MCF HDR	Sc.Informat.et comm.
Sophie	LECHAUGUETTE	MCF	Anglais
Aurélien	LEMAY	MCF	Informatique
Éric	LOEMBET	Contractuel	Sciences de gestion
Cristina	LONGO	MCF	Marketing
Giorgio	LONGO	MCF	Italien
Rudy	LOOCK	Prof. des universités	Anglais
Jonathan	MARCOS	Lecteur	Espagnol
Gabriella	MARONGIU	P.R.C.E.	Anglais-FLE
Marie-Véronique	MARTINEZ	MCF	Espagnol
Antonella	MAURI	MCF	Italien
Rebecca	MCKITIS	Contractuelle	Anglais
Gert	MEESTERS	MCF	Néerlandais
Yohann	MORIVAL	MCF	Relations Internationales
Nathalie	MOULARD	PAST	Traduction
Elisabeth-Grace	MYERS	Contractuelle	Anglais
David	PARDO MONROY	C.E.	Espagnol
Laurence	PERU-PIROTTE	MCF	Droit
Montserrat	RANGEL VICENTE	MCF	Espagnol
Spasa	RATKOVIC	Contractuelle	Suédois
Marie-Joëlle	RAVIT	MCF	Anglais
Harison	ROBERT	Contractuel	Economie
Chiara	RUFFINENGO	Contractuelle	Italien

Luis	SALAZAR PERAFAN	ATER	Espagnol
Magali	SAVÈS	PRAG	Économie et gestion
Thomas	SERRIER	Prof. des Universités	Allemand
Alfred	STRASSER	MCF	Allemand
Allyson	TADJER	Contractuelle	Anglais
Soufiane	TAIF	ATER	Sciences politiques
Sina	VATANPOUR	MCF	Anglais

ATER : Attaché temporaire d'enseignement et de recherche –

MCF : Maître de conférences

H.D.R : habilité-e à diriger des recherches

PAST : Personnel Associé à Temps Partiel

PRCE : Professeur Certifié

PRAG : Professeur Agrégé

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive.

LE CONSEIL DE FACULTÉ ET LE CONSEIL DE DÉPARTEMENT

Les Facultés et Départements possèdent un conseil de gestion dont la tâche est d'organiser le fonctionnement interne : modalités de contrôle des connaissances, octroi de subventions, création de diplômes, calendrier des examens, répartition du budget... Les conseils sont élus par l'ensemble des enseignant-es, chercheur-se-s, personnels administratifs et techniques et étudiant-es. La durée du mandat est de deux ans pour les élu-es étudiant-es. **Les élections de vos représentant-es au Conseil de département auront lieu au cours de cette année. Les élections pour le Conseil de Faculté ont eu lieu en mai 2021.**

LES RESPONSABLES OU RÉFÉRENT.E.S

Direction de la Faculté Langues, Cultures et Sociétés :

- Doyen : Philippe VERVAECKE
- Première vice-doyenne : Laëtitia GARCIA
- Directrice des services d'appui : Michèle LIPKA
- Directrice-adjointe des services d'appui : Bénédicte EL KALADI

Direction du Département LEA :

- Directeur : Gervais ESSAMA ZOH
- Responsable administrative : Aurelie FERREIRA

Licence LEA :

- Responsables pédagogiques Licence 1 LEA : Charlotte BLANCHARD et Florent CAPELLI
- Responsable pédagogique Licence 2 LEA : Sina VATANPOUR
- Responsable pédagogique Licence 3 LEA : Henry HERNÁNDEZ BAYTER

- Responsable parcours Anglais-Français sur Objectifs Spécifiques : Sophie LÉCHAUGUETTE

Licence 3 LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Cristina LONGO

Formations LEA parcours MPT (L3, M1 et M2 MPT) :

- Responsables pédagogiques : Marion DUFRESNE et Laëtitia GARCIA

Master LEA parcours MPTA :

- Responsable pédagogique : Laëtitia GARCIA
- Relations structures d'accueil : Angèle DESMENEZ
- Assistante contrats d'apprentissage : Chrystèle CHESNEAU

Master LEA parcours TCI :

- Responsable pédagogique : Laurence PERU-PIROTTE

Master LEA parcours ANI :

- Responsable pédagogique : Gervais ESSAMA

Master LEA parcours RIC1 :

- Responsables pédagogiques : Delphine CHAMBOLLE et Olivier ESTEVES
- Assistante pédagogique : Catherine CLAUW

Master TSM :

- Responsable pédagogique : Rudy LOOCK

Stages :

- Responsable pédagogique stages de L3 : SOPHIE LÉCHAUGUETTE
- Référente BAIP : Chrystèle CHESNEAU

International :

- Responsable relations internationales : Yohann MORIVAL
- Référentes étudiant.es étranger.es : Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE
- Échanges pays anglophones : Cédric COURTOIS
- Échanges pays hispanophones : Montserrat RANGEL-VICENTE
- Erasmus Allemagne : Marion DUFRESNE
- Erasmus Italie : Antonella MAURI
- Erasmus Pays-Bas/Belgique : Gert MEESTERS
- Erasmus pays nordiques : Maria HELLERSTEDT
- Échanges internationaux PECO/Russie : Garik GALSTYAN
- Échanges ISEP : Raphaël EPPREH-BUTTET

Missions transversales :

- Harcèlement sexuel et violences sexistes : Charlotte BLANCHARD, Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE
- Etudiant-es en situation de handicap : Malik HABI et Sabrina HERBAUT
- Entrepreneuriat : Angèle DESMENEZ
- Association des ancien·nes étudiant-es : Bénédicte EL KALADI

LE BÂTIMENT IMMD-LEA

LIEN VISITE VIRTUELLE DU BÂTIMENT

<https://pod.univ-lille.fr/video/10657-presentation-batiment-immdlea-roubaix-campus-gare/>

VOUS RENDRE À L'IMMD-LEA

L'entrée des locaux se fait par la rue de l'Alma. L'adresse de notre UFR est la suivante :
651, avenue des Nations Unies - 59100 Roubaix.

UN SITE ACCESSIBLE PAR DE NOMBREUX MODES « DOUX »

GARE SNCF

LIGNE TER LILLE-ROUBAIX-TOURCOING

- * Temps de trajet Lille Flandres-Roubaix = 10 minutes
- * Temps de trajet Tourcoing-Roubaix = 5 minutes TER accessible aux abonnés Pass-Pass mensuel sans surcoût

MÉTRO LIGNE 2 : Station « Gare Jean Lebas – Roubaix »

- * Temps trajet Gare Lille Flandres – Roubaix = 22 minutes
- * Temps trajet Les Prés - Roubaix = 13 minutes
- * Temps trajet Tourcoing Centre – Roubaix = 6 minutes

BUS

Coût abonnement :

- * Étudiants = 23,80€ ou 28€/mois
- * Tarifs solidaires en fonction du Quotient Familial de la CAF

VÉLO/STATION V'LILLE/VOITURE

Et pour celles et ceux qui viennent en voiture, il y a possibilité soit d'utiliser les parkings relais de Transpole et de finir le trajet en métro, soit d'avoir un abonnement PARCOGEST au parking Blanchemaille ou parking Gare, à proximité de l'UFR (l'abonnement mensuel coûte 20,50€ pour les étudiant.es).

SE REPÉRER DANS LE BÂTIMENT

Bienvenue dans les locaux qui hébergent l'IMMD et l'UFR des LEA.

Le bâtiment comporte 5 étages :

- **rez-de-chaussée bas** : Amphis 2 et 3, foyer étudiant, point CROUS, toilettes
- **rez-de-chaussée haut** : hall d'accueil, bibliothèque (et CRL), Amphis 1 et 4. Les « Labs » sont des petites salles de cours accessibles à l'intérieur de la bibliothèque.
- **1^{er} étage** : toutes les salles 100 à 121 (c'est à cet étage que se trouvent les salles informatiques)
- **2^e et 3^e étages** : les salles de cours respectivement de 200 à 213 et 300 à 313
- **4^e étage** : administration LEA, quelques salles de cours et une salle de réunion (salle 405), ainsi que les bureaux des enseignants et responsables de formation
- **5^e étage** : administration de l'IMMD, salons d'entretien (502, 504 et 506) ainsi que salle des enseignants.

Si vous avez des courriers à transmettre aux enseignant-e-s, adressez-vous à l'accueil central (hall d'entrée).

QUELQUES SPÉCIFICITÉS :

- Pour assurer le tri des déchets (développement durable oblige !), des points d'apport volontaire sont répartis dans le bâtiment. Très visibles, ces points vous permettront de jeter le papier, les bouteilles et cannettes dans les réceptacles prévus à cet effet. Pour tous les autres déchets, un troisième réceptacle est prévu. Nous comptons sur vous pour éviter de laisser des déchets dans les salles de cours.
- L'entrée et la sortie se font exclusivement par la porte principale (rue de l'Alma). Les portes du foyer sont uniquement utilisables comme sortie de secours.
- L'ascenseur est réservé aux personnels et aux étudiants à mobilité réduite. Si vous êtes dans ce cas, rapprochez-vous de l'accueil central pour obtenir les droits d'accès sur votre Carte Multi-Services.
- Pour manger, vous avez la possibilité d'aller au point CROUS du rez-de-chaussée bas, à la brasserie (au rez-de-chaussée de la résidence dans la cour de la Petite Vitesse). Il vous est possible de déjeuner dans les salles de cours, à condition de vous assurer de laisser les lieux propres derrière vous et de veiller à ne pas faire trop de bruit pour ne pas perturber les cours dans les salles voisines et surtout d'aérer pendant le repas.

Le bâtiment est neuf,

nous comptons donc sur vous pour le maintenir en parfait état.

CALENDRIER UNIVERSITAIRE 2021-2022

sept-21		oct-21		nov-21		déc-21		janv-22		févr-22	
01 M		01 V	3	01 L	Toussaint	01 M		01 S	Jour de l'an	01 M	
02 J		02 S		02 M		02 J	11	02 D		02 M	5
03 V		03 D		03 M		03 V		03 L		03 J	
04 S		04 L		04 J		04 S		04 M		04 V	
05 D		05 M		05 V		05 D		05 M	1	05 S	
06 L	Pré-rentree	06 M	4	06 S		06 L		06 J		06 D	
07 M		07 J		07 D		07 M		07 V		07 L	
08 M		08 V		08 L		08 M	12	08 S		08 M	
09 J		09 S		09 M	8	09 J		09 D		09 M	6
10 V		10 D		10 M		10 V		10 L		10 J	
11 S		11 L		11 J	Armistice 1918	11 S		11 M		11 V	
12 D		12 M		12 V		12 D		12 M	2	12 S	
13 L	Reprise des cours	13 M	5	13 S		13 L		13 J		13 D	
14 M		14 J		14 D		14 M		14 V		14 L	
15 M		15 V		15 L		15 M	13	15 S		15 M	
16 J	1	16 S		16 M		16 J		16 D		16 J	
17 V		17 D		17 M		17 V		17 L		17 J	
18 S		18 L		18 J	9	18 S		18 M		18 V	
19 D		18 M		19 V		19 D		19 M	3	19 S	
20 L		20 M	6	20 S		20 L		20 J		20 D	
21 M		21 J		21 D		21 M		21 V		21 L	
22 M		22 V		22 L		22 M		22 S		22 M	
23 J	2	23 S		23 M		23 J		23 D		23 M	
24 V		24 D		24 M		24 V		24 L		24 J	
25 S		25 L		25 J	10	25 S	Noël	25 M		25 V	
26 D		26 M		26 V		26 D		26 M		26 S	
27 L		27 M	7	27 S		27 L		27 J	2	27 D	
28 M		28 J		28 D		28 M		28 V		28 L	
29 M	3	29 V		29 L		29 M		29 S			
30 J		30 S		30 M	11	30 J		30 D			
		31 D				31 V		31 L	5		

mars-22		avr-22		mai-22		juin-22		juil-22		août-22	
01 M		01 V		01 D	Fête du travail	01 M		01 V		01 L	
02 M		02 S		02 L		02 J		02 S		02 M	
03 J	8	03 D		03 M	STAGE	03 V		03 D		03 M	
04 V		04 L		04 M		04 S		04 L		04 J	
05 S		05 M		05 J		05 D		05 M		05 V	
06 D		06 M	13	06 V		06 L	Pentecôte	06 M		06 S	
07 L		07 J		07 S		07 M		07 J		07 D	
08 M		08 V		08 D	Victoire 1945	08 M	SEMESTRE IMPAIR	08 V		08 L	
09 M		09 S		09 L		09 J	SESSION 2	09 S		09 M	
10 J	9	10 D		10 M	STAGE	10 V		10 D		10 M	
11 V		11 L		11 M		11 S		11 L		11 J	
12 S		12 M		12 J	STAGE	12 D		12 M		12 V	
13 D		13 M	STAGE	13 V		13 L		13 M		13 S	
14 L		14 J		14 S		14 M		14 J	Fête Nationale	14 D	
15 M		15 V		15 D		15 M		15 V		15 L	Assomption
16 M		16 S		16 L		16 J		16 S		16 M	
17 J	10	17 D		17 M		17 V		17 D		17 M	
18 V		18 L	Lundi de Pâques	18 M	STAGE	18 S		18 L		18 J	
19 S		19 M		19 J		19 D		19 M		19 V	
20 D		20 M		20 V		20 L		20 M		20 S	
21 L		21 J	STAGE	21 S		21 M	SEMESTRE PAIR	21 J		21 D	
22 M		22 V		22 D		22 M	SESSION 2	22 V		22 L	
23 M	11	23 S		23 L	STAGE	23 J		23 S		23 M	
24 J		24 D		24 M		24 V		24 D		24 M	
25 V		25 L		25 M	STAGE	25 S		25 L		25 J	
26 S		26 M		26 J	Ascension	26 D		26 M		26 V	
27 D		27 M	STAGE	27 V	STAGE	27 L		27 M		27 S	
28 L		28 J		28 S		28 M		28 J		28 D	
29 M	12	29 V		29 D		29 M		29 V		29 L	
30 M		30 S		30 L		30 J		30 S		30 M	
31 J				31 M				31 D		31 M	

- semestre impair
- vacances zone B
- Dimanches et jours fériés
- semestre pair
- Pauses pédagogiques
- Examen Session 2
- stage

DATES-CLÉS DE VOTRE ANNÉE

Semestre 5 : du 13/09 au 18/12.

Semestre 6 : cours du 03/01 au 09/04 + stage du 11/04 au 28/05 minimum.

Pause Automne : du 01/11 au 07/11.

Pause Fin d'année : du 20/12 au 02/01.

Pause Hiver : du 14/02 au 20/02.

Examens session 1 : en contrôle continu (donc pas de semaine d'examen).

Examens S5 session 2 : du 07/06 au 14/06.

Examens S6 session 2 : du 20/06 au 29/06.

LE MOT DE L'ADELI (ASSOCIATION DES ÉTUDIANT·ES)

Vidéo de présentation : <https://pod.univ-lille.fr/video/10655-presentation-adeli-lassociation-des-etudiants-en-lea-et-de-limmd/>

L'ADELI est l'Association Des Etudiants En LEA et à l'IMMD. C'est le Bureau Des Etudiants présent au sein du bâtiment.

Tu peux nous retrouver toute l'année dans nos bureaux ainsi qu'au bar situé en -1 dans le foyer.

Nous sommes là pour animer la vie du bâtiment en organisant divers événements tout au long de l'année tels que des afterworks au sein de la fac ou dans des bars extérieurs, des après-midis jeux de sociétés, des voyages à l'étranger et des week-ends de cohésion.

Nous proposons également des sandwiches, wraps, pizzas, ramens, croque-monsieur, des boissons chaudes ou froides ainsi que des snacks lorsque le bar est ouvert.

Des jeux de cartes et de société sont également disponibles si tu veux passer le temps entre quelques heures de cours. Nous sommes également présents si tu as besoin de conseils, d'aide ou si tu as juste envie de rencontrer des gens, notre porte est ouverte !

On te propose aussi un service d'imprimerie si tu as besoin d'imprimer tes dossiers ou de les faire relier.

Si l'associatif t'intéresse, n'hésite pas à venir en discuter !

Cette année à cause de la crise sanitaire, nous ne pouvons pas organiser un gros événement mais on te propose des ateliers jeux, création zéro déchets en petit comité pour rencontrer des gens et découvrir la fac ! Si ça t'intéresse tu peux en savoir plus en nous contactant sur les réseaux sociaux ou via l'adresse mail : ateliers.adeli.lille@gmail.com

Facebook : ADELI

Instagram : adeli.lille

Twitter : @ADELILille



CONSEILS POUR BIEN SUIVRE LES COURS

Consultez quotidiennement votre **messagerie universitaire (@univ-lille.fr)**, la plateforme pédagogique **Moodle**, les panneaux d'affichage situés au niveau de l'accueil central pour vous informer régulièrement sur le déroulement et l'organisation de vos cours, connaître votre emploi du temps, vos dates d'examens... Soyez particulièrement vigilant-e si vous suivez certains cours sur le campus de Villeneuve d'Ascq (Pont de Bois) pour vous tenir informé-e de tout changement.

Lisez avec attention le programme de votre année dans **le guide des études** de votre formation. Il comprend des conseils de préparation qui vous seront utiles pour réussir vos examens.

Assistez à **tous les cours** sans exception et **travaillez régulièrement** dès le début de l'année afin de ne pas prendre de retard. L'année universitaire est dense et respecte un calendrier dont les spécificités sont à prendre en compte rapidement.

Sollicitez vos enseignant-es dès que vous ressentez des difficultés à suivre ou à comprendre les cours. N'hésitez pas à les contacter par mail pour prendre un rendez-vous avec eux-elles.

N'hésitez pas à contacter votre (vos) responsable(s) d'année pour toutes les questions pédagogiques (difficultés universitaires, orientation, mise en place du tutorat,...), le suivi des études, les dispenses, la validation des acquis...

Pour toute communication, veuillez à utiliser exclusivement votre adresse @univ-lille.fr, seule adresse électronique garantissant votre identité.

Les messages envoyés depuis d'autres adresses ne recevront pas systématiquement de réponse.

Une page Facebook officielle diffuse des informations régulières sur la vie de l'UFR (à ne pas confondre avec les groupes d'étudiant.e-s de l'UFR, qui ont leur utilité mais ne sont pas une source officielle d'informations).

N'hésitez pas à rejoindre cette page : <https://www.facebook.com/Ulille.lea/>



PRÉSENTATION DE LA LICENCE LEA

La licence Langues Étrangères Appliquées est organisée en 3 années (L1, L2, L3) comportant chacune 2 semestres, soit 6 semestres au total (S1, S2, S3, S4, S5, S6).

Les deux premières années sont générales. En L3, vous avez la possibilité de vous spécialiser, via un des 3 parcours suivants :

- le parcours Affaires (parcours classique LEA)
- le parcours Techniques du Commerce International (TCI)
- le parcours Management de Projets Touristiques (MPT).

VOS INTERLOCUTRICES POUR LA LICENCE 3 LEA PARCOURS MPT

Le secrétariat administratif et pédagogique

Le secrétariat du pôle licence vous accueille au 4^{ème} étage du lundi au jeudi de 9h à 16h30 et le vendredi de 9h à 12h.

Le secrétariat administratif et pédagogique

- lea-licence@univ-lille.fr
- 03.20 41.74.01 / 03.20.41.74.02 / 03.20.41.74.04 / 03 20 41 74 19

Marion DUFRESNE et Laëtitia GARCIA, responsables pédagogiques

Marion DUFRESNE

- Prise de rdv par mail
- Bureau 413 au 4^{ème} étage
- Marion.dufresne-ebenhardt@univ-lille.fr

Laëtitia GARCIA

- Prise de rdv par mail
- Bureau 418 au 4^{ème} étage
- Laetitia.garcia@univ-lille.fr

Sophie LÉCHAUGUETTE, responsable des stages de la licence 3

- Prise de rdv par mail
- Bureau au 4^{ème} étage
- sophie.lechauguette@univ-lille.fr

La direction du département des L.E.A.

- Bénédicte EL KALADI – Directrice-adjointe des services d'appui
03.20.41.74.40 benedicte.el-kaladi@univ-lille.fr
- Aurélie FERREIRA – Responsable de l'Offre de Formation
03.20.41.74.41 aurelie.ferreira@univ-lille.fr
- Gervais ESSAMA ZOH – Directeur du Département
gervais.essama-zoh@univ-lille.fr

PETIT LEXIQUE DU JARGON UTILISÉ

- BCC : bloc de connaissances et de compétences
- UE : unité d'enseignement
- EC : élément constitutif (correspond à 1 enseignement)
- CM = cours magistral en amphithéâtre
- TD = travaux dirigés en classe
- CC = contrôle continu : plusieurs épreuves pendant le semestre, pendant les cours
- CT = contrôle terminal : une épreuve organisée pendant la semaine d'examens
- Session 1 : première session de contrôle des connaissances
- Session 2 : session de « rattrapage »
- ABI : absence injustifiée
- ABJ : absence justifiée (0)
- ADM : admis-e ! (vos 3 lettres préférées...)
- AJ : ajourné-e
- AJAC : ajourné-e avec autorisation de chevauchement
- DEF : défaillant-e

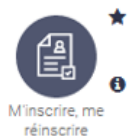
PARCOURS FRANÇAIS SUR OBJECTIFS SPÉCIFIQUES (FOS)

Depuis l'année dernière, nous avons ouvert un nouveau parcours de formation où la LV2 est le français, pour les étudiant-es dont le français n'est pas la langue maternelle.

Contactez les responsables de licence et le secrétariat si vous voulez rejoindre cette formation. A noter que le niveau minimum requis en français est B2 (nécessaire pour les cours de traduction vers le français, notamment).

RAPPEL DES DIFFÉRENTES INSCRIPTIONS À RÉALISER

Toutes vos inscriptions se font par l'application se trouvant sur votre ENT
« M'inscrire, me réinscrire ».



INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)

C'est votre inscription à l'université. Elle vous permet de recevoir votre carte après vous être acquitté de vos droits universitaires. Elle doit être faite avant le 20 septembre 2021. Elle se fait auprès du service des inscriptions à Villeneuve d'Ascq. Vous l'avez probablement déjà terminée. Si vous rencontrez un problème, vous devez contacter la hotline au 03.20.41.60.35 ou vous présenter au relais scolarité se trouvant à Pont-de-Bois : scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

INSCRIPTION PÉDAGOGIQUE

C'est l'inscription aux examens. Vous recevrez un message dans votre ENT qui vous indiquera la date d'ouverture de l'application (en général à partir de fin octobre pour le semestre 1 et début février pour le semestre 2).

Vous devez vous inscrire pour que vos choix de parcours, d'options et de modules transversaux, etc... soient correctement enregistrés et que les notes que vous obtiendrez aux différents contrôles de vos connaissances (contrôle continu, épreuves terminales, examens écrits et oraux, première et seconde sessions) puissent être enregistrées.

Sans cette inscription, vous ne serez pas sur les listes d'affichage des examens et vos résultats risquent de ne pas être saisis.

LES COMPÉTENCES AUXQUELLES NOUS VOUS FORMONS

La licence LEA vise à vous faire acquérir les compétences suivantes :

Compétence 1 (C1) : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

- En construisant une réflexion problématisée s'appuyant sur des informations fiables et actuelles spécifiques à un contexte territorial et culturel donné ;
- En mobilisant des méthodes diversifiées (historique, politique, linguistique, économique, comptable, financière, législative, sociologique) au sein d'une analyse pluridisciplinaire.

Compétence 2 (C2) : Communiquer en français et en langues étrangères

- En s'exprimant en français et au moins dans deux langues étrangères à l'oral en public en continu et en interaction, à l'écrit en produisant des textes de qualité et structurés adaptés au contexte et aux interlocuteurs-trices ;
- En comprenant des locuteurs-trices natifs-ves et des documents authentiques dans un cadre professionnel ;
- En traduisant et en synthétisant des documents authentiques oraux et écrits ;
- En choisissant et utilisant des outils numériques adaptés.

Compétence 3 (C3) : Mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale

- En identifiant les objectifs et les délais à respecter ;
- En organisant le travail en fonction des compétences de chaque collaborateur-trice ;
- En faisant preuve de respect, d'écoute et d'empathie ;
- En respectant l'ensemble des parties prenantes ;
- En évaluant l'efficacité et l'efficacité du travail réalisé.

Compétence 4 (C4) : Développer un projet personnel et professionnel

- En identifiant et valorisant ses compétences ;
- En étant acteur-trice de son apprentissage : prise d'initiative, curiosité intellectuelle, remise en question, remédiation ;
- En développant des méthodes de travail personnelles ;
- En s'appropriant des compétences pour les mobiliser de manière personnelle et pour se sentir légitime.

Compétence 5 (C5) : S'adapter à un environnement professionnel international diversifié

- En adaptant son discours et son comportement en fonction des codes culturels ;
- En adaptant son discours et son comportement aux contextes et situations professionnelles ;
- En combinant ses compétences linguistiques et techniques (polyvalence) ;
- En répondant à des situations non conventionnelles, inédites, imprévues.

LA STRUCTURE DES ENSEIGNEMENTS

La structure des enseignements s'articule autour de blocs de connaissances et de compétences (BCC), dont les enseignements visent l'acquisition d'un ensemble de compétences cohérent. Les enseignements eux-mêmes sont regroupés en unités (unités d'enseignement ou UE).

La licence 3 LEA parcours MPT est organisée, pour chacun des deux semestres, en 5 BCC comprenant au total 7 UE :

Blocs de connaissances et de compétences (BCC)	Unités d'enseignement (UE) comprises dans chaque bloc	Compétences visées (directement ou indirectement)				
		C1	C2	C3	C4	C5
BCC 1 : Analyser l'environnement national et international d'une organisation	UE 1 : Analyse socio-culturelle	x	X	x		X
	UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale	x				
BCC 2 : Communiquer en anglais	UE 3 : Communication en anglais		X		X	X
BCC 3 : Communiquer en LV2	UE 4 : Communication en LV2		X		X	X
BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel	UE 5 : Projet de l'étudiant : offre spécifique au choix				X	
BCC 5 : Mettre en œuvre un projet touristique	UE 6 : Gestion de projets	x	x	x		
	UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique	x				

PRÉCISION DES ENSEIGNEMENTS EN L3 MPT

Attention, pour les LV2 chinois, néerlandais, portugais, russe et suédois, les noms des enseignements des UE1, 5 et 6 peuvent être différents.

Semestre 5		
BCC / Unités d'enseignement (UE)	Enseignements	Crédits ECTS
BCC 1 Analyser l'environnement national et international d'une organisation		12
UE 1 : Analyse socio-culturelle	Anglais : Cultures et sociétés	3
	LV2 : Cultures et sociétés	
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale	Conception de produits touristiques	9
	Droit du tourisme : contrats et responsabilités	
	Informatique : Analyse de données	
	Géographie et destinations des offres touristiques	
	Tourisme et transports	
BCC 2 Communiquer en anglais		3
UE 3 : communication en anglais UE 3bis : Communication en anglais (ORE)	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale	
	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale	
	Renforcement	
BCC 3 Communiquer en LV2		3
UE 4 : Communication en LV2 UE 4BIS : Communication en LV2 (ORE)	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale	
	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale	
	Renforcement	
BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel		3

UE 5: Projet de l'étudiant : offre spécifique au choix	Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi	
	Projet de l'étudiant. Choix parmi les matières: Développement personnel Intercultural negotiation Entreprendre : de l'idée au projet - niveau 1	
BCC 5 : Mettre en œuvre un projet touristique		9
UE 6 : Gestion de projet	Montage de projets touristiques Événementiel et gestion de projets Infographie	6
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique	Outils comptables de l'entreprise touristique Marketing stratégique	3

Semestre 6		
BCC / Unités d'enseignement (UE)	Enseignements	Crédits ECTS
BCC 1 Analyser l'environnement national et international d'une organisation		9
UE 1 : Analyse socio-culturelle	Anglais : Cultures et sociétés	3
	LV2 : Cultures et sociétés	
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale	Géopolitique des destinations touristiques	6
	Management hôtelier	
	Gestion de la qualité dans les organisations touristiques	
BCC 2 Communiquer en anglais		3
UE 3 : communication en anglais UE 3bis : Communication en anglais (ORE)	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale	
	Langue professionnelle spécialisée	
	Langue professionnelle écrite et orale Renforcement	

BCC 3 Communiquer en LV2		3
UE 4 : Communication en LV2 UE 4BIS : Communication en LV2 (ORE)	Langue professionnelle spécialisée Langue professionnelle écrite et orale Langue professionnelle spécialisée Langue professionnelle écrite et orale Renforcement	
BCC 4 : Développer un projet personnel et professionnel		3
UE 5 : Projet de l'étudiant : offre spécifique au choix	Expérience professionnelle Projet de l'étudiant. Choix parmi les matières: Management hôtelier : connaissance des métiers et pratique professionnelle Projets évènementiels et tourisme d'affaires : acteurs, métiers et compétences	
BCC 5 : Mettre en œuvre un projet touristique		12
UE 6 : Gestion de projet	Montage de projets touristiques Management de territoires et projets touristiques Communication et réseaux sociaux	6
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique	Analyse financière de l'entreprise touristique Initiation au e-tourisme Conception de site web CMS Pratique de logiciels appliqués au secteur touristique	6

LES UE BIS : DES ENSEIGNEMENTS POUR VOUS AIDER À RÉUSSIR

Plusieurs enseignements sont destinés à vous aider à réussir dans les domaines dans lesquels vous en avez besoin. Ce sont les **UE bis**. Lorsque vous suivez une UE bis au lieu d'une UE « classique », vous bénéficiez d'heures d'enseignement encadré supplémentaires.

En Licence 3 LEA parcours MPT, seul un renforcement en Anglais et en LV2 est proposé.

PERSONNALISEZ VOTRE PARCOURS DE FORMATION

La structure des enseignements de licence vous permet à la fois d'acquérir des fondamentaux disciplinaires et de construire votre projet personnel de formation universitaire.

Afin de personnaliser votre parcours de formation, vous avez la possibilité de choisir, en L3 LEA parcours MPT, certains enseignements de l'UE 5 « Projet de l'étudiant ».

CHOIX DE L'UE 5 « PROJET DE L'ETUDIANT » EN L3 LEA PARCOURS MPT

Les enseignements de l'UE 5 « Projet de l'étudiant » vous invitent en L3 LEA parcours MPT à construire ou enrichir votre projet de formation universitaire. Cette UE 5 est obligatoire et sera évaluée au même titre que les autres UE constitutives de votre parcours de Licence.

Semestre	Enseignements au choix	Contenu
5	Imposés	Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi
5	Choisis	1 enseignement à choisir parmi l'offre suivante : <ul style="list-style-type: none">- Développement personnel- <i>Intercultural negotiation</i>- Entreprendre : de l'idée au projet
6	Imposés	Expérience professionnelle
6	Choisis	1 enseignement à choisir parmi l'offre suivante : <ul style="list-style-type: none">- Management hôtelier : connaissance des métiers et pratique professionnelle- Projets événementiels et tourisme d'affaires : acteurs, métiers et compétences

LES RÈGLES DE PROGRESSION EN LICENCE

Vous trouverez la version complète du règlement des études de l'UFR LEA via ce lien : <https://moodle.univ-lille.fr/course/view.php?id=4526>

CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

L'ACCES EN LICENCE 2 ET LICENCE 3 PARCOURS AFFAIRES

L'accès à la Licence 3 Langues Étrangères Appliquées est de droit pour les étudiant.es ayant validé la Licence 2 Langues Étrangères Appliquées.

L'ACCÈS EN LICENCE 3 PARCOURS MPT ET TCI

L'accès à la Licence 3 Management de Projets Touristiques (MPT) et Techniques du Commerce International (TCI) passe par la plateforme eCandidat. Les capacités d'accueil sont limitées.

RÈGLES DE CALCUL DES NOTES

- **La note d'une UE est la moyenne des notes obtenues aux enseignements constitutifs (EC) qui la composent.**
- **La note d'un BCC est la moyenne coefficientée des notes obtenues aux UE qui le composent.** Les coefficients appliqués sont ceux des ECTS.
- **L'UE bis représente 10% de la note de l'UE principale.** La note de l'UE bis porte sur l'assiduité (25%) et des exercices ou devoirs (75%). Si vous n'assistez pas aux cours d'UE bis alors que vous devriez, votre note de l'UE principale sera abaissée. Si au contraire vous êtes assidu·e, votre note d'UE remontera. Cette règle n'est pas applicable à l'UE6 bis.

RÈGLES D'ASSIDUITÉ

La présence en cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD) n'est pas obligatoire, hormis certains cours de renforcement en LV2 (voir guide des études) et les UE bis. Pour les publics relevant de la formation professionnelle (formation continue, alternant), la présence aux CM et TD est obligatoire.

L'absence justifiée ou injustifiée à un examen terminal interdit l'obtention de l'EC, de l'UE, du BCC et du semestre correspondant pour la session en cours. La mention ABI (absence injustifiée) ou ABJ (absence justifiée) est saisie et le résultat « Défaillant » est reporté sur le procès-verbal.

Seuls un certificat médical, un arrêt de travail (pour les stagiaires de la formation professionnelle) ou une attestation validée par le responsable pédagogique de l'enseignement concerné peuvent justifier une absence. Le justificatif de l'absence est fourni au secrétariat pédagogique de la formation au plus tard 72 heures après l'absence.

RÈGLES DE COMPENSATION

- Étant donné que les UE constituant un même BCC visent les mêmes compétences, **les notes obtenues aux UE d'un même BCC se compensent entre elles**, en appliquant les coefficients correspondant aux ECTS.
- **Chaque BCC visant des compétences particulières, la note obtenue à un BCC ne peut compenser celle obtenue dans un autre BCC.**
- **Les notes d'un même BCC se compensent entre les semestres d'une même année, en appliquant les coefficients correspondant aux ECTS.**

La compensation est sans incidence sur les résultats de l'année dans les cas suivants :

- Étudiant-es déclaré-es admis-es aux deux semestres de l'année universitaire, quelle que soit la session au titre de laquelle ils ou elles ont été déclaré-es admis-es ;
- Étudiant-es qui n'ont été déclaré-es admis-es à aucun des deux semestres de l'année universitaire ;
- Étudiant-es porté-es défaillant-es à l'une des deuxièmes sessions (quel que soit le semestre).

La compensation intervient dès la première session. Vous ne saurez donc si vous devez vous présenter aux rattrapages qu'à l'issue du semestre pair.

RÈGLES DE VALIDATION

Pour valider un semestre, vous devez obtenir 30 ECTS (European Credits Transfer System, ou système européen de transfert et d'accumulation de crédits). Les 30 ECTS sont répartis sur les 7 UE (voir « La structure des enseignements »). Du fait de la non-compensation entre BCC, **pour valider un semestre, vous devez VALIDER CHAQUE BCC.**

Au terme d'un semestre :

- Si vous avez validé chaque BCC, vous obtenez votre semestre ;
- Si vous n'avez pas validé un ou plusieurs BCC, vous êtes ajourné-e à votre semestre, mais vous capitalisez toutes les UE pour lesquelles votre moyenne est supérieure à 10/20 (y compris les UE des BCC que vous n'avez pas validés).

Au terme d'une année :

- À l'issue de la première session :
 - Si vous avez été admis-e à chacun des deux semestres de l'année, vous êtes autorisé-e de plein droit à vous inscrire en année supérieure. Les 60 crédits vous sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - Si vous avez été ajourné-e sur un ou plusieurs BCC, mais que la moyenne annuelle des notes de chaque BCC est supérieure ou égale à 10, vous êtes autorisé-e de plein droit à vous inscrire en année supérieure. Les 60 crédits vous sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - Si vous avez été ajourné-e sur un ou plusieurs BCC, et que la moyenne annuelle des notes de certains BCC est inférieure à 10, vous devez vous inscrire aux examens de deuxième session pour les UE des BCC non validés que vous n'avez pas capitalisés (i.e. dont les notes sont inférieures à 10).

- À l'issue de la deuxième session (rattrapage) :
 - Si la moyenne annuelle des notes à chaque BCC est supérieure ou égale à 10, vous êtes autorisé·e de plein droit à vous inscrire en année supérieure. Les 60 crédits vous sont attribués au titre de l'année universitaire.
 - Si la moyenne annuelle des notes de certains BCC reste inférieure à 10, vous ne validez pas votre année.

Les étudiant·es déclaré·es admis·es à un semestre et ajourné·es à l'autre ne peuvent « valider » l'année qu'au titre de la compensation annuelle (sous réserve que la moyenne annuelle des notes de chaque BCC soit supérieure ou égale à 10) mise en œuvre lors des jurys de fin de premières sessions ou lors des jurys de fin d'année à l'issue des secondes sessions.

TABLEAU RÉCAPITULATIF DES SITUATIONS DE COMPENSATION

Le tableau ci-dessous fait le point sur les situations qui peuvent donner lieu à compensation :

	SEMESTRE IMPAIR (SI)		SEMESTRE PAIR (SP)		ANNÉE	
	Session 1	Session 2	Session 1	Session 2	Résultats	
	(SI s1)	(SI s2)	(SP s1)	(SP s2)	Jury annuel 1 (post session 1)	Jury annuel 2 (post session 2)
Cas 1	ADM	-	ADM	-	ADM	
Cas 2	ADM	-	AJ	ADM ou AJ	ADM si résultats pour chaque BCC : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > \text{ou} = 10$	ADM si résultats pour chaque BCC : $(SI\ s1 + SP\ s2) / 2 > \text{ou} = 10$
Cas 3	AJ	ADM ou AJ	ADM		ADM si résultats pour chaque BCC : $(SI\ s1 + SP\ s1) / 2 > \text{ou} = 10$	ADM si résultats pour chaque BCC : $(SI\ s2 + SP\ s1) / 2 > \text{ou} = 10$
Cas 4	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM ou AJ	AJ	ADM si résultats pour chaque BCC : $(SI\ s2 + SP\ s2) / 2 > \text{ou} = 10$

RÈGLES DE CHEVAUCHEMENT

En Licence uniquement, l'apprenant.e peut être autorisé.e par le jury à poursuivre ses études en année supérieure dans le cadre d'un enjambement entre L1 et L2 ou L2 et L3 dans le cas où il-elle a validé un semestre entier de l'année. Le jury peut aussi accorder un chevauchement si plusieurs BCC essentiels à la formation ont été validés à l'année.

Il-elle ne peut alors suivre que les BCC du semestre de l'année supérieure qu'il-elle a validés en année inférieure tout en préparant la validation des BCC du semestre de l'année inférieure non encore acquis.

L'apprenant.e ne peut être en chevauchement entre la L1 et la L3. Aucune inscription en L3 n'est possible pour un apprenant.e n'ayant pas validé la L1.

RÈGLES DE DOUBLEMENT

En licence, l'étudiant.e est autorisé.e à doubler une première fois s'il-elle a validé au moins un BCC dans son année d'inscription. Dans le cas où l'étudiant.e n'a validé aucun BCC pendant l'année, l'autorisation de redoublement est soumise à la décision du jury.

Au-delà du premier doublement, le redoublement est soumis à la décision du jury. Dans ce cas, le jury est particulièrement attentif aux cas de non-progression totale dans une année de formation et aux cas d'étudiant-es dont les résultats restent très faibles.

Les décisions du jury sur le non-doublement tiennent compte des situations personnelles particulières des étudiant-es, qu'elles soient conjoncturelles et signalées à l'établissement en cours de semestre (maladie, cas de force majeure) ou structurelles (et donnant lieu à des aménagements des études pour les publics spécifiques).

RÈGLES D'OBTENTION DU DIPLÔME

Le diplôme de Licence s'obtient quand les 180 crédits ECTS affectés aux blocs de connaissances et de compétences des six semestres sont acquis.

Le diplôme sera attribué sur la base des notes de l'année diplômante et des résultats obtenus par l'étudiant.e. A l'issue de la deuxième session du second semestre de l'année universitaire et après les jurys d'année, le jury délivre le diplôme :

- au titre de la première session, aux seul-es étudiant-es admis-es à chacun des deux semestres au titre de la première session (DEUG, licence, master).
- au titre de la deuxième session :
 - o aux étudiant-es ayant été admis-es aux deux semestres, dont l'un au moins au titre de la deuxième session ;
 - o aux étudiant-es ayant validé l'année au titre de la compensation annuelle.

RÈGLES D'ATTRIBUTION DES MENTIONS

En LEA, les mentions sont délivrées à l'année et au diplôme en Licence et en Master. La mention du diplôme est déterminée par la moyenne des semestres de l'année diplômante (L3, M2).

La mention est octroyée selon la nomenclature suivante :

- « Assez bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 12/20 ;
- « Bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 14/20 ;
- « Très bien » si la moyenne générale est supérieure ou égale à 16/20.

Aucune mention n'est délivrée en session de rattrapage sauf décision spéciale du jury.

OÙ CONSULTER VOS NOTES ET RÉSULTATS ?

Vous pouvez consulter vos notes et résultats sur le portail de l'université, à partir de votre Environnement Numérique de Travail. Ouvrez l'application Scolarité Etudiant, puis cliquez sur la ligne Consulter vos notes et résultats. Ces résultats sont disponibles une fois les délibérations terminées.

Pour tout connaître sur les examens et les règles de délivrance des diplômes, consultez le site de l'université.

LE CLIL : CENTRE DE LANGUES DE L'UNIVERSITE DE LILLE

LE CLIL a en charge l'enseignement/apprentissage transversal des langues vivantes. Il comprend :

- Le pôle DELANG qui coordonne les enseignements en langues vivantes du secteur LANSAD (Langues pour les Spécialistes d'Autres Disciplines) en formation initiale et en formation continue.
- Le pôle gère également les enseignements de TEC (Techniques d'Expression et de Communication) et 3PE (Projet Personnel et Professionnel de l'Etudiant) pour le campus Cité scientifique.
- Le pôle DEFI qui a en charge les enseignements en FLE (Français Langue Etrangère) et accueille les candidats internationaux allophones souhaitant progresser en langue, culture et civilisation françaises, en articulation avec les diplômes nationaux ou en vue de la délivrance de Diplômes Universitaires d'Etudes Françaises de niveau A1 à C2.
- Un pôle transversal qui coordonne les certifications et les CRL (Centres de Ressources en Langues).

Les enseignements sont répartis dans des antennes de proximité où les étudiant-es pourront se renseigner et s'inscrire en fonction de leur filière :

- sur les sites Pont-de-Bois et Roubaix-Tourcoing (LANSAD, FLE et langues FC)
- sur le site Cité Scientifique (LANSAD et FLE)
- sur les sites Moulins-Ronchin et Santé dans les facultés (LANSAD)

La direction du CLIL est située dans le bâtiment du CLIL SUAIO du campus Cité Scientifique.

Contact: clil@univ-lille.fr / Téléphone : 03 20 05 87 25.

LE PÔLE DELANG

Le pôle DELANG du CLIL - le Centre de Langues de l'université de Lille - coordonne et gère les enseignements LANSAD (Langues pour spécialistes d'autres disciplines) de l'Université de Lille, autrement dit, les langues proposées en option et les DUFL.

Vous trouverez les informations sur les pages DELANG du site du CLIL <https://clil.univ-lille.fr>

Contact : clil.delang@univ-lille.fr

Téléphone : 03 20 41 62 84

Des bureaux d'accueil de proximité sont à votre disposition sur les campus Pont-de-Bois (dans les actuels locaux du Pôle LANSAD pour la rentrée) et Cité scientifique (Bâtiment B5). Sur les autres campus, les informations sont fournies directement dans les facultés.

LA CERTIFICATION UNIVERSITAIRE EN LANGUES « CLES »

Le CLES est une certification universitaire :

- accréditée par le Ministère de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation
- adossée au Cadre Européen Commun de Référence en Langues (CECRL)
- qui permet d'attester d'un niveau de compétence en langues,
- qui est offerte en allemand, anglais, arabe, espagnol, grec moderne, italien, polonais, portugais, russe,
- qui s'adresse à tout public.

3 niveaux sont proposés :

- CLES B1 : utilisateur indépendant qui peut faire face à des situations de la vie courante
- CLES B2 : utilisateur indépendant qui peut interagir et négocier dans la majorité des domaines,
- CLES C1 : utilisateur expérimenté qui peut faire valoir sa maîtrise linguistique dans la vie sociale, académique ou professionnelle.

Cf. plaquette CLES et le site officiel : www.certification-cles.fr

Les dates de passations et les modalités d'inscription sont disponibles sur les pages *Certifications* du site du CLIL : <https://clil.univ-lille.fr>

Les CRL organisent des ateliers de préparation ou d'information en complément à vos formations en langues.

Contact : cles@univ-lille.fr

CONTACTS UTILES

ACCUEIL UNIVERSITÉ DE LILLE

Ligne générale ULille - campus Pont-de-Bois : 03.20.41.60.00

Accueil Galerie : 03.20.41.66.07 / 70.58

ACTION CULTURE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Hall bâtiment A
- Contact : 03.20.41.60.25 / culture@univ-lille.fr

BAEI (Bureau d'Accueil des Etudiants Internationaux)

Gestion de la procédure de préadmission, de la procédure de validation d'études. Prise en charge des démarches auprès de la préfecture en vue de l'obtention (ou du renouvellement) du titre de séjour.

- Horaires : du lundi au vendredi de 9h30 à 11h30 et de 14h00 à 16h30
- Lieu : campus, forum +2
- Contact : 03.20.41.60.29 / 66.59 | baei-shs@univ-lille.fr

NB : référentes en LEA : Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE

BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) vous propose plusieurs dispositifs d'aide dans votre recherche de stage et d'emploi :

- à distance : Conseils et relecture de CV et lettre de motivation en envoyant votre demande à l'adresse suivante: baip-campuspontdebois@univ-lille.fr
- en présentiel : des conseillers vous accueillent avec ou sans rendez-vous sur le Campus Pont-de-Bois / des ateliers et conférences sont proposés tout le long de l'année.

NB : permanence dans notre bâtiment (horaires à définir). Référente BAIP pour l'UFR des LEA : Chrystèle Chesneau.

BVEH (Bureau de la Vie Étudiante et du Handicap)

Accueil et accompagnement des étudiant-es en situation de handicap (permanente ou temporaire) ou gravement malades : aménagements des études, examens, mise à disposition de matériel, tutorat, ...

- Horaires: du lundi au vendredi de 9h00 à 11h30 et de 13h45 à 16h30.
- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : 03 20 41 62 09 / 03 20 41 73 26 / bveh@univ-lille.fr

NB : référents handicap pour le Département des LEA : Malik HABI et Sabrina HERBAUT.

CENTRE DE SANTÉ DES ÉTUDIANTS

Lieu confidentiel d'accueil et d'écoute pour une information ou une aide médicale ou psychologique, pour y rencontrer une assistante sociale.

- Horaires: du lundi au vendredi de 8h30 à 17h00 sans interruption.
- Lieu : Campus Pont de Bois - Bâtiment A - Maison de l'étudiant à Villeneuve d'Ascq
- Contact : 03 20 90 74 05

NB : une permanence des infirmières est assurée dans notre bâtiment le mardi et le jeudi (bureau 5 dans le foyer)

CROUS

Pour bénéficier de la restauration universitaire, trouver un logement, un job étudiant, rencontrer une assistante sociale...

Antenne de Roubaix

- Horaires : lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30, vendredi de 9h à 12h et de 12h45 à 15h
- Lieu : Roubaix
- Contact : 03 20 73 54 31 ou antenne.roubaix@crous-lille.fr

Antenne de Pont-de-Bois

- Horaires : lundi, mardi, jeudi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 17h, vendredi de 9h à 12h15 et de 12h45 à 15h - Fermé le mercredi (sauf service social).
- Lieu : Campus, restaurant
- Contact : 03 20 05 33 19 ou antenne.lille3@crous-lille.fr

DEFI (Département d'Enseignement du Français pour les étudiants de l'International)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : 03.20.41.63.83 | defi@univ-lille.fr

ÉTUDES DOCTORALES

École doctorale Régionale SHS

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment F
- Contact : 03.20.41.62.12 | sec-edshs@pres-ulnf.fr

FORMATION CONTINUE ET ALTERNANCE

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.72.72 | dfca-pontdebois@univ-lille.fr

ENTREPRENEURIAT HUBHOUSE

Si vous souhaitez créer une activité (entreprise, association, auto-entreprise, ...) à la fin ou en parallèle de vos études.

Le Hub' vous propose un pré-accompagnement et un suivi individualisé pour développer votre idée et réaliser votre projet de création d'activité dans différents domaines (culture, art, sport, commerce, service, informatique, artisanat, ...).

- Lieu : Campus Pont de Bois - Bât. A (FCEP) - salle A1-604
- Horaires : Du lundi au vendredi, De 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h30 / Egalement sur rendez-vous
- Contact : Sabrina Boussadi, Chef de Projet / Tél. : 03 20 41 60 97

NB : référente Entrepreneuriat LEA : Angèle DESMENEZ

LA MAISON DE LA MÉDIATION

Ouverte à tou·tes, étudiant·es et personnels de l'Université, dans le respect des règles de déontologie et en concertation avec les services et composantes de l'établissement, elle est un lieu d'accueil, d'information et de réponse aux questions juridico-administratives. Elle a pour missions de prévenir les comportements abusifs comme les conflits, de pacifier les relations, de sensibiliser enfin la communauté universitaire notamment par la promotion de l'égalité, la lutte contre les discriminations, la laïcité.

Contact : maison-mediation@univ-lille.fr / 03.62.26.91.16

La maison de la médiation est associée aux cellules harcèlement (sexuel et moral) et au médiateur (réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations).

- Cellule d'écoute, de soutien et d'accompagnement contre le harcèlement moral (CESAHM)
contact-harcelement-moral@univ-lille.fr
- Cellule d'écoute, de veille et d'information sur le harcèlement sexuel (CEVIHS)
contact-harcelement-sexuel@univ-lille.fr
- Médiateur, réfèrent racisme et antisémitisme, en charge des discriminations
amadou.bal@univ-lille.fr

NB : Harcèlement sexuel et violences sexistes pour LEA : Charlotte BLANCHARD, Gabriella MARONGIU et Montserrat RANGEL-VICENTE

RELATIONS INTERNATIONALES

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : <https://international.univ-lille.fr/> international-shs@univ-lille.fr

NB : Permanences dans notre bâtiment le lundi et le jeudi (horaires à définir). Vice-doyen Relations Internationales : Yohann MORIVAL.

SCOLARITÉ

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A – entrée A8.
- Contact : Accueil général étudiant 03.20.41.62.10
- Contact : Relais scolarité Pont-de-Bois 03.20.41.60.35 / scolarite-relais-pontdebois@univ-lille.fr

SUAIO (Service Universitaire d'Accueil, d'information et d'orientation)

Information sur les études, les professions et les concours de recrutement, conseils et accompagnement en orientation et réorientations, entretiens personnalisés.

- Horaires : du lundi au jeudi de 9H à 12H et de 14H à 16H.
- Lieu : Campus Pont-de-Bois, niveau forum.
- Contact : 03 20 41 62 46 / suaio-campuspontdebois@univ-lille.fr

NB : Permanence le mardi après-midi à la bibliothèque IMMD-LEA.

SUAPS (sports à l'Université de Lille)

Le service des sports propose de nombreuses activités.

- Lieu : Hall du bâtiment A (à côté du Kino)
- Contact : 03 20 41 62 69 ou arlene.sturbaut@univ-lille.fr | <https://sport.univ-lille.fr>

SEAD (Service d'Enseignement À Distance)

- Lieu : Campus Pont de Bois – Bâtiment A - Entrée face parking Kino
- Contact : 03.20.41.65.55 | sead@univ-lille.fr

SCD - Bibliothèque Universitaire centrale

Contact : 03.20.41.70.00

<https://bushs.univ-lille.fr>

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Allemand

Enseignement : Allemand : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Serrier Thomas

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : disposer des grands repères sur la position de l'Allemagne en Europe, dans le monde et les relations internationales en général; comprendre à la fois les traditions en matière de politique étrangère allemande et les fortes tensions actuelles s'appliquant sur ce modèle; analyser des études de cas illustrant ces enjeux.

Descriptif du cours :

Le cours portera sur les héritages et traditions permettant de mieux comprendre les contours contemporains et les défis nouveaux pesant sur la politique étrangère allemande. Une large part sera faite aux imbrications de politique intérieure et de politique extérieure ainsi qu'au poids du passé dans les relations de l'Allemagne et des Allemands avec le monde extérieur.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation en CC s'appuiera sur un exposé oral choisi en concertation avec l'enseignant, suivi de sa mise par écrit, ainsi que sur une courte rédaction finale.

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

Hélène Miard-Delacroix, Le défi européen. Histoire franco-allemande vol. 11, Villeneuve d'Ascq, Publications du Septentrion, 2010.

Publications en ligne de la Société allemande de politique étrangère <https://dgap.org/de>

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Anglais

Enseignement : Anglais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Vatanpour Sina

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Avoir une bonne connaissance de l'anglais oral et écrit. Posséder des connaissances de base de la culture et l'histoire des Etats-Unis.

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre l'économie et la société américaine contemporaine. Comprendre son organisation au travers des institutions et des événements historiques qui les ont construites. Comprendre l'histoire et le fonctionnement du commerce international américain. Appréhender le tourisme culturel aux Etats-Unis.

Descriptif du cours :

L'objectif de ce cours est de comprendre les dominantes culturelles principales des Etats-Unis, ainsi que l'état actuel de l'économie américaine avec ses points forts et ses faiblesses. Nous étudierons les caractéristiques prédominantes du commerce international américain et nous aborderons l'histoire et les événements liés aux lieux de tourisme culturel des Etats-Unis.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

Peter M. Burns, *Tourism and Anthropology*

M. Destler, *American Trade Politics*

General History: Howard Zinn, *A People's History of the United States*.

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Chinois

Enseignement : Histoire de la République populaire de Chine

Enseignant.e.s : Christine Vidal

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Posséder les connaissances supposées acquises en histoire à l'issue des S1, S2, S3 et S4.

Compétence(s) visée(s) :

savoir expliquer des éléments approfondis de l'histoire politique, économique et sociale de la Chine depuis 1949.

Descriptif du cours :

Étude de la période maoïste (1949-1976) puis de la « période de réforme et d'ouverture » (1976 à nos jours).

Travail de l'étudiant hors présentiel : lectures ; visionnage de documents audio / vidéo en ligne.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

Bergère Marie-Claire, *La Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Armand Colin, 2000 [1^{re} édition 1987] ; Chevrier Yves, *Mao et la Révolution chinoise*, Paris/Florence, Casterman/Giunti, 1993 ; Guiheux Gilles, *La République populaire de Chine : histoire générale de la Chine de 1949 à nos jours*, Paris, Les Belles Lettres, 2018 ; Roux Alain, Xiao-Planès Xiaohong, *Histoire de la République populaire de Chine. De Mao à Xi Jinping*, Paris, Armand Colin (coll. « U Histoire »), 2018. – Bibliographie détaillée envoyée aux étudiants au début du semestre ; documents / vocabulaire en chinois (chrononymes, noms des institutions, terminologie politique et économique) donnés en cours.

UE 1 : Analyse socio-culturelle

Enseignement : Espagnol : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Magdalena Schelotto

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Niveau B2 en langue espagnole

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Toutes les thématiques travaillées porteront sur l'Amérique latine dans son environnement international. Elles seront toutes liées à des questions de tourisme en lien direct avec le commerce international (tourisme solidaire, responsable, marketing touristique, etc.).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Un DM à rendre : / 8 points + l'examen sur table : question sur le cours et analyse d'un support (texte, image, vidéo, blog, etc.) : 12 points

Langue d'enseignement : Espagnol et français

Bibliographie sélective :

Elle sera communiquée en cours

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Italien

Enseignement : Italien : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Longo Giorgio

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Avoir validé les UE d'Italien des années précédentes. Bon niveau de l'italien écrit et oral

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Séquences autour de sujets de société et culture de l'Italie contemporaine. Les séquences prévoient l'étude de documents écrits et audio/vidéo (documents presse, documents d'entreprise...), analyse critique et synthèse, débats. Des présentations individuelles et en groupe autour de sujets de l'actualité économique seront partie intégrante du cours

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : italien

Bibliographie sélective :

Fournie en début d'année

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Néerlandais

Enseignement : Sociétés contemporaines dans leur environnement international

Enseignant.e.s : Armand Héroguel

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

niveau B1 du CECRL

Compétence(s) visée(s) :

comprendre les enjeux liés à la participation des pays néerlandophones aux institutions internationales et à celles de l'Union européenne.

Descriptif du cours :

Sociétés contemporaines dans leur environnement international :

- place des pays néerlandophones dans l'environnement international et européen,
- connaissance des institutions internationales dont les pays néerlandophones sont membres,
- connaissance des institutions européennes.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : néerlandais

Bibliographie sélective :

obligatoire (peut être commandé gratuitement en ligne) : Borchardt, Klaus-Dieter (2017) : *Het abc van het recht van de Europese Unie*, Brussel, Europese Unie, ISBN : 978-92-79-63659-2

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Portugais

Enseignement : Civilisation du monde lusophone

Enseignant.e.s : Sylvie Morel

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

avoir réussi la L2

Compétence(s) visée(s) : mobiliser une connaissance approfondie des sociétés et économies contemporaines dans l'espace lusophone, maîtriser l'analyse de documents non littéraires et les principaux concepts économiques, politiques et sociaux.

Descriptif du cours :

Le 20^{ème} siècle portugais ; économie et société du Portugal contemporain.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture, étude de documents, constitution de dossiers, préparation d'exposés, revue de presse.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation du travail hors présentiel : exposé, dossier, étude de documents.

Langue d'enseignement : portugais

Bibliographie sélective :

Marques A. H. de O. : Histoire du Portugal et de son empire colonial. Paris : Karthala, 1998.

Medina, J. : História de Portugal Contemporâneo (político e institucional). Lisboa: Universidade Aberta, 1994.

Rudel, C. : La Liberté couleur d'œillets. Paris, Fayard, 1980.

Silva Lopes, J. : A economia portuguesa no século XX. Lisboa, ICS, coleção breve, 2004.

Costa Pinto, A. (coordenador) : Portugal contemporâneo. Lisboa: Dom Quixote, 2005.

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Russe

Enseignement : Connaissances des sociétés contemporaines

Enseignant.e.s : Garik Galstyan

Volume horaire : 12h (6h CM, 6h TD)

Pré-requis :

L2

Compétence(s) visée(s) : argumenter par écrit, faire de la critique documentaire

Descriptif du cours :

La géopolitique de l'espace post soviétique (structures d'intégration) ; les relations de la Russie avec les anciennes républiques soviétiques d'Asie centrale et de Caucase du Sud ; les relations de ces dernières avec la France

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français et russe

Bibliographie sélective :

Radvanyi, Jean et Beroutchachvili, Nicolas, *Atlas géopolitique du Caucase : Russie, Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan: un avenir commun possible ?*, Paris, Autrement, 2009

Radvanyi, Jean (dir.), *Les états postsoviétiques : identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, Paris, A. Colin, 2011

Thorez, Julien (dir.), *Asie centrale : des indépendances à la mondialisation*, Paris, Ellipses, 2015

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Conception de produits touristiques

Enseignant.e.s : Bouras Karima

Volume horaire : 21h (7h CM, 14h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : Créer un produit touristique.

Analyser l'environnement national et international d'une organisation

Mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension nationale et ou internationale

Descriptif du cours :

Il s'agit de mettre en œuvre une démarche rigoureuse afin de créer un produit répondant à la demande du client et de proposer un prix compatible avec les contraintes stratégiques, commerciales, organisationnelles et financières de l'entreprise touristique. Les dimensions éthiques et durables doivent être prises en compte.

La prestation touristique et son étude sont au cœur de ce cours. Il peut s'agir du montage d'un circuit de visite ou d'un itinéraire, d'un voyage dans une région française ou à l'étranger, d'une manifestation autour d'un événement, de l'accueil ou de l'accompagnement d'un groupe de touristes. Ce montage se compose d'un assemblage de services : transport, hébergement, restauration, guidage, vente de produits dérivés, assurance...

A partir d'une demande bien identifiée, les différentes phases de construction de la prestation seront étudiées afin de répondre à cette demande (cahier des charges recherche d'informations, sélection des fournisseurs et prestataires, négociation d'achat assemblage des composantes du produit, schéma - programme, itinéraire). Budgétisation de la prestation (présentation du devis, coût de revient, marge, TVA) et offre de vente.

Le projet développé durant le cours sera à mener en équipe.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Dossier et épreuve orale: une présentation en groupe devant l'enseignante plus remise du dossier.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Droit du tourisme : contrats et responsabilité

Enseignant.e.s : Dupont Bénédicte

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

Comprendre et savoir utiliser la principale réglementation en matière de tourisme.

Descriptif du cours :

Le cours a pour objectif de familiariser les étudiants avec la principale réglementation en matière de tourisme et les conséquences pratiques incontournables.

Le cours se décompose sur 3 thèmes : SE LOGER (réglementation location saisonnière, Airbnb etc..) VOYAGER (transport aérien, covoiturage, transport par bus et autocar..) et enfin un dernier thème qui regroupe les deux prestations en un seul contrat : le voyage à forfait.

Il s'agit, pour les étudiants, d'apprendre à proposer des solutions juridiques cohérentes aux différentes études de cas qui viennent au soutien du cours.

Une trame très complète est projetée à chaque séance, ce qui permet aux étudiants de se repérer mais également de trier les informations et notions reçues. Des vidéos, des témoignages ponctuent également les séances.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Questions de cours et cas pratiques

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Ouvrages :

Breton (J.-M.), Droit du tourisme : les cadres et les acteurs, les équipements d'accueil et les activités, les contrats, le contentieux, le financement et la fiscalité Gualino, 2018

Lachière (Ch.), Droit du tourisme, lexis nexis, 2014.

Jurisclasseur Transport, 2019.

Revues

Juris tourisme

Recueil Dalloz

Semaine juridique générale et affaires

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Géographie et destinations des offres touristiques

Enseignant.e.s : Lanneaux Marie-Agnès

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Connaissance des destinations touristiques françaises et européennes.

Compétence(s) visée(s) : analyser les destinations touristiques mondiales, avoir une vision critique de l'activité touristique sur les territoires (analyse SWOT).

Descriptif du cours :

Analyse géographique des territoires, des flux émetteurs et récepteurs touristiques à l'échelle mondiale. Il s'agit de traiter et de localiser les destinations touristiques au XXI^e siècle (exercices cartographiques avec des cartes vierges, quizz, articles de presse, reportages ...).

L'étude des aspects géographiques, historiques, économiques... permettront d'appréhender les spécificités actuelles des destinations touristiques.

Les répercussions de la COVID-19 seront traitées sur les destinations touristiques durant le printemps et l'été 2020.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Evaluation semestrielle se compose d'une épreuve sur table d'une durée de deux heures : commentaire de documents (cartes, articles...).

Des exercices (non notés) sont réalisés au cours des TD

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Jean-Claude Barreau, Guillaume Bigot, *Toute la Géographie du Monde*, Le Livre de Poche, sept.2009.

Jean-Claude Barreau, Guillaume Bigot, *Toute l'Histoire du Monde*, Le Livre de Poche, 2005.

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Informatique : analyse de données

Enseignant.e.s : Lemay Aurélien

Volume horaire : 16h (TD)

Pré-requis :

Avoir des notions de base d'utilisation d'un tableur.

Compétence(s) visée(s) :

- Savoir utiliser des fonctions dans des calculs complexes
- Savoir gérer des problèmes à l'aide d'un tableur

Descriptif du cours :

Dans ce cours, les étudiants seront amenés à étudier l'usage d'un tableur. Ce cours porte plus particulièrement sur l'organisation, le traitement et l'analyse des données :

- Liaisons entre feuilles, liaisons entre classeurs, consolidation.
- Fonctions statistiques, logiques, de texte, de date, de recherche...
- Les plages de données: filtres, fonctions de bases de données, tableaux croisés.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Tourisme et transports

Enseignant.e.s : Desmenez Angèle

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

Connaître les modes de transports utilisés dans le secteur touristique, leurs fonctionnements

Analyser les principaux défis à relever dans ce secteur (notamment écologiques, économiques).

Descriptif du cours :

La mise en tourisme d'une destination et la pérennisation de l'activité touristique passent par la mise en oeuvre et le développement d'une offre de transports adaptée. Le fait touristique ne peut exister sans une offre de transport réfléchi ; les transports de surface (terrestres, ferroviaires, fluviaux, maritimes) et le transport aérien doivent relever des défis écologiques et économiques essentiels que nous aborderons à l'occasion de notre cours.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

BIGRAS (Yvon), DOSTALER (Isabelle), « Tourisme et transport : vers une vision intégrée », *Téoros* N°32-2, 2013, pp. 3 à 6.

BOUALEM (Kadri), BONDARENKO (Maria), PHARICIEN (Jean-Phariste), « La mise en tourisme : un concept entre déconstruction et reconstruction », *Téoros* N°38-1, 2019.

COLLECTIF, *Chiffres clés du transport : édition 2019*, Paris : 2019.

DUTHION (Brice), « Pas de tourisme sans mobilité, retour sur le passé pour interroger l'avenir. », *Cahier espace* n° 321, novembre-décembre 2014, pp. 88-91.

DUTHION (Brice), ZIV (Jean-Claude) « De la relation entre tourisme et transport. », *Cahier espace* n°236, avril 2006, pp. 46-55.

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Nidhi Mahajan, Rebecca McKitis, Sandra Walker

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Le niveau requis afin de pouvoir suivre le cours en L3S5 est le niveau que tout·e étudiant·e ayant un bon niveau en anglais doit avoir acquis (C1).

Compétence(s) visée(s) :

comprendre et rédiger des documents à visée professionnelle, s'exprimer à l'oral dans un contexte professionnel, argumenter et défendre un point de vue.

Descriptif du cours :

- Développer l'aisance et l'autonomie des étudiants à l'écrit comme à l'oral dans un contexte professionnel.

- Les cours se fondent sur les documents distribués par les enseignants ou mis en ligne sur Moodle.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Exercices portant sur les thèmes abordés (C.V, réalisation d'un CV-vidéo, etc..)

Langue d'enseignement : anglais et français

Bibliographie sélective :

sites internet: par exemple:

<https://learnenglish.britishcouncil.org/business-english>

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Ravit Marie-Joëlle

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Connaissance du vocabulaire et des structures grammaticales à un niveau correspondant à la fin de la deuxième année de licence

Compétence(s) visée(s) : Maîtriser l'anglais de spécialité à l'écrit et à l'oral en vue de permettre à l'étudiant.e de pouvoir communiquer dans une situation professionnelle

Descriptif du cours :

Les domaines abordés seront:

- l'emploi et la recherche d'emploi (CV et lettre d'accompagnement)
- le produit et la relation avec le client (commandes de renseignement et de réclamation)
- les relations interculturelles en entreprise

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Session 1 : CV et cover letter à rendre; exercices et questions (1h)

Session 2 : exercices et questions (1h)

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

Communiquée en début de cours

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : renforcement

Enseignant.e.s : Gabriella Marongiu

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Cet enseignement est destiné à renforcer les compétences grammaticales des étudiant.e.s.

Il s'adresse à celles et ceux dont les résultats aux tests de positionnement en anglais montrent qu'un renforcement est nécessaire afin de s'adapter au niveau attendu dans la formation.

Les cours s'appuieront sur le programme de grammaire en L1 et L2 et permettront aux étudiant.e.s de revoir et d'approfondir les éléments du programme qu'ils ne maîtrisent pas.

L'objectif est de permettre aux étudiants de prendre conscience de leurs erreurs, d'y remédier et d'aller vers une expression dans un anglais fluide et sans erreurs.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Note /20 : 25% assiduité et engagement en cours , 75% devoirs , exercices

Evaluation en semaine 6, et seconde chance lors du dernier cours.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

MALAVIELLE Michèle et ROTGE Wilfried, 2013, *Maîtriser la grammaire anglaise au lycée et à l'université*, Paris, Hatier

MURPHY Raymond, *English grammar in use*, Cambridge, Klett

UE 4 : Communication en LV2 - Allemand

Enseignement : Allemand : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Dufresne Marion

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B1 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Exercices de compréhension de documents écrits et audiovisuels. Prendre position sur leur contenu. Elargir ses compétences de communication en mobilisant ses connaissances acquises durant le premier cycle universitaire. Participer activement à un débat, exposer une problématique et défendre son point de vue.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle écrit (compréhension d'un texte, rédaction d'un commentaire) et/ou oral (compréhension d'un document audiovisuel, commenter ce même document)

Participation active et constructive en cours

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Allemand : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Strasser Alfred

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

- Exercices pour être capable de s'exprimer dans un contexte professionnel à l'écrit et à l'oral, et d'être capable de respecter les différences interculturelles entre les pays
- L'étudiant doit maîtriser le vocabulaire spécialisé de base et il doit être en mesure de répondre aux exigences de la communication professionnelle

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Présentations en cours

Participation en cours

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Allemand : renforcement

Enseignant.e.s : Strasser Alfred

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Exercices pour consolider les compétences grammaticales et lexiques attendues à un niveau B2

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Exercices

Participation en cours

Langue d'enseignement : Français et allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol

Enseignement : Espagnol : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : David Pardo, Laura de la Fuente Lopez, Marine Poirier

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau d'espagnol B2

Compétence(s) visée(s) : Communiquer en français et en langues étrangères (espagnol), s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Ce cours vise à développer à la fois des connaissances sur les sociétés hispanophones et des compétences linguistiques en espagnol facilement mobilisables dans les domaines des affaires et du tourisme.

A partir de la connaissance des réalités hispanophones, l'accent est mis sur la communication orale et le montage de projets touristiques dans ces aires culturelles.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'étudiant.e sera évalué.e sur les thèmes abordés en cours.

Langue d'enseignement : Espagnol

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Espagnol : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : David Pardo

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

B1+ / B2-

Compétence(s) visée(s) :

Être en mesure de :

communiquer avec spontanéité et aisance en espagnol, au point de pouvoir avoir une interaction fluide avec un.e locuteur/-trice natif/-ve.

défendre son point de vue et communiquer aussi bien sur un sujet d'actualité ciblé que dans des échanges habituels dans le contexte professionnel (conversation en face à face ou par téléphone, entretien d'embauche/stage, etc.)

comprendre et produire des documents couramment utilisés dans le contexte professionnel qui soient clairs, structurés et argumentés.

mobiliser le vocabulaire professionnel et spécialisé de base relatif au domaine de formation.

Descriptif du cours :

Cet enseignement est destiné à améliorer et/ou consolider les compétences relatives à la communication orale et écrite en espagnol du niveau B2 afin de faciliter les interactions en contexte professionnel, tout particulièrement dans les secteurs d'activité en lien avec la formation.

Les séances impliquent la mobilisation et exploitation de documents authentiques (écrits et oraux) dans le cadre de divers types d'exercices : exposés, interactions, réalisation et présentation d'un projet impliquant une mise en situation professionnelle, etc.

Une attention particulière est accordée à l'acquisition et la mobilisation du vocabulaire spécialisé relatif au domaine de formation, ainsi qu'à la candidature dans le cadre de la recherche de stage (lettre de motivation, entretien d'embauche...).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Cet enseignement est évalué par le biais de différents exercices oraux et écrits, dont un projet en groupe impliquant une mise en situation professionnelle. Les apprenants doivent imaginer tout un projet de création d'un paquet touristique - commercial innovateur. Par groupes, les apprenants doivent donc préparer une présentation orale pour la fin de la formation. Leur projet devra respecter différents critères qui seront communiqués en cours.

Langue d'enseignement : espagnol

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Espagnol : renforcement

Enseignant.e.s : Montserrat Rangel Vicente

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Niveau B1+/B2- en espagnol

Compétence(s) visée(s) :

Consolider des compétences grammaticales qui sont mobilisées dans le niveau B2- d'espagnol, en comblant des éventuelles lacunes du niveau B1+.

Descriptif du cours :

Cette matière est destinée à consolider des compétences grammaticales qui sont mobilisées dans le niveau B2- d'espagnol, en comblant des éventuelles lacunes. Elle vise à faciliter la réussite des étudiant.es dans les enseignements d'espagnol qui se déroulent en parallèle au semestre 5.

Les cours de cet enseignement impliquent un travail de préparation en amont (lecture des supports pédagogiques mis à disposition sur Moodle et réalisation des exercices associés aux différents points grammaticaux). Les cours en présentiel sont consacrés à la correction commentée des exercices, des explications complémentaires aux contenus théoriques fournis dans la plateforme pédagogique et à lever les doutes grammaticaux, tout particulièrement ceux qui concernent la mobilisation des points abordés dans le programme de la matière.

Un programme de la matière provisoire, qui sera défini à partir des erreurs récurrentes dans le test de positionnement d'espagnol réalisé à la pré-rentrée, sera communiqué lors de la première séance de la matière. Il sera susceptible d'évoluer en fonction des demandes des étudiant.es, ainsi que des besoins de ces dernier.es constatés par l'enseignant.e de la matière et/ou par l'équipe pédagogique des enseignements d'espagnol de la formation qui se déroulent en parallèle.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Un 80% de la note de la matière est calculé à partir d'exercices et/ou devoirs sur les contenus abordés dans les séances. Le 20% restant est défini à partir de la participation active en cours (assiduité, réalisation des exercices, etc.).

Langue d'enseignement : espagnol

Bibliographie sélective :

- Alonso Raya, R. et al., 2005, *Gramática básica del estudiante de español*, Barcelone : Difusión.
- Bedel, J.-M., 2010, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris : PUF.
- Corpas, J. et al., 2009, *Aula del Sur 1: A1.1*, Buenos Aires : Voces del Sur, Difusión.

- Di Túlio, Á., 1997, *Manual de gramática del español. Desarrollos teóricos. Ejercicios. Soluciones*, Buenos Aires : Edicial Universidad.
- Dorange, M., 2011, *Grammaire essentielle de l'espagnol*, Paris : Ellipses Éditions.
- Equipo Prisma, 2003, *Prisma Progresas B1*, Madrid : Edinumen.
- Estévez, J., 2015, *Remise à niveau en grammaire espagnole*, Paris : Ellipses Éditions.
- Gerboin, P. et Leroy, C., 2009, *Grammaire de l'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette Supérieur.
- Moreno Tarrés, M. (coord.), 2010, *Y, ahora, la gramática, 4*, Barcelone : Publicacions i Edicions Universitat de Barcelona.
- Sans Baulenas, N. y *al.*, 2013, *Bitácora 3*, Madrid : Difusión.
- Sans Baulenas, N. y *al.*, 2014, *Bitácora 4*, Madrid : Difusión.
- Tarricone, L., Giol, N. et González-Seara, C., 2012, *Gramática explicada*, Madrid : EnClave-ELE.

UE 4 : Communication en LV2 - Italien

Enseignement : Italien : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Giorgio Longo

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Bonne connaissance de la langue et de la culture d'entreprise en Italie

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Traduction de documents pro de et vers l'italien

Conversation, dialogues et simulations d'entretiens en situation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu. Toutes les informations sur les dates et le type d'exercice seront données lors des premiers cours

Langue d'enseignement : italien et français

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Italien : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Mauri Antonella

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Bonne connaissance de la langue et de la culture italiennes

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Traduction de documents vers l'italien

Conversation, dialogues et simulations d'entretiens en situation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu. Toutes les informations sur les dates et le type d'exercice seront données lors des premiers cours

Langue d'enseignement : italien et français

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Italien : renforcement

Enseignant.e.s : Antonella Mauri

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Avoir réussi le semestre précédent

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Présentation orale et écrite de textes pertinents avec interaction en classe

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

On prendra en considération aussi bien la qualité que la quantité de travail fourni

Langue d'enseignement : Italien

Bibliographie sélective :

Notes de cours et indications fournies en cours d'année

UE 4 : Communication en LV2 - Néerlandais

Enseignement : Traduire vers le néerlandais

Enseignant.e.s : Gert Meesters

Volume horaire : 18h (TD)

Pré-requis :

Avoir acquis le vocabulaire essentiel et les règles grammaticales de la langue néerlandaise. (Niveau B1+ du CECRL)

Compétence(s) visée(s) :

traduire des textes simples, utiliser les outils à disposition (dictionnaires, applis, sites), s'exprimer correctement en néerlandais écrit (niveau B2 du CECRL)

Descriptif du cours :

Traduction de phrases complexes et textes courts, notamment du courrier (courriels, lettres) et des documents authentiques. Exercices à préparer à la maison et correction pendant le cours. Le cours traitera également des avantages et inconvénients de la traduction automatique.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : néerlandais et français

Bibliographie sélective :

Documents mis à dispositions sur la plate-forme Moodle

UE 4 : Communication en LV2 - Portugais

Enseignement : Compréhension et expression orale

Enseignant.e.s : Liliane Santos

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

avoir réussi la L2.

Compétence(s) visée(s) :

consolider des techniques d'expression orale ; pratiquer l'interaction verbale avec aisance et spontanéité

Descriptif du cours :

Préparer et présenter un exposé oral clair, en avançant un point de vue particulier et prendre en charge, avec aisance, une série de questions après l'exposé.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation du travail hors présentiel : carnet de bord, rapport.

Langue d'enseignement : portugais

Bibliographie sélective :

une bibliographie sera remise en début de cours

UE 4 : Communication en LV2 - Suédois

Enseignement : Langue professionnelle orale et écrite

Enseignant.e.s : Spasa Ratkovic

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Avoir assimilé le programme des semestres précédents.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

En nous basant sur le manuel *Rivstart B1B2*, sur la presse suédoise et les documents audiovisuels, nous approfondissons la maîtrise de la langue orale et écrite en l'appliquant aux sujets d'actualité, de la société suédoise et française et à la vie professionnelle. Les étudiants sont emmenés à interagir, faire des exposés, exprimer leurs opinions, dialoguer, argumenter.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu au fil du semestre.

Langue d'enseignement : suédois

Bibliographie sélective :

Rivstart B1B2, Paula Levy Scherrer, Karl Lindemalm. Natur och Kultur.

Articles de la presse, matériel audiovisuel.

UE 4 : Communication en LV2 - Suédois

Enseignement : Traduction français-suédois

Enseignant.e.s : Anders Löjdström

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Maîtriser les structures du suédois ; avoir un vocabulaire assez étendu ; être autonome dans l'analyse grammaticale et syntaxique ; savoir utiliser à bon escient les différents registres de langue en français.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Traduction vers le suédois de textes simples ou simplifiés de genres divers (informatif, documentaire, journalistique, littéraire).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu au fil du semestre.

Langue d'enseignement : suédois et français

Bibliographie sélective :

Polycopié de textes à traduire distribué en cours et accessible sur la plateforme Moodle.

UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Chinois

Enseignement : Pratique de la langue écrite et orale 3

Enseignant.e.s : Li-Ling LIU-CHEVALERIAS

Volume horaire : 30h (TD)

Pré-requis :

Avoir suivi les cours de langue des S1, S2, S3 et S4

Compétence(s) visée(s) : communiquer en chinois au niveau B2 du CECRL

Descriptif du cours :

Approfondissement de la compréhension et de l'expression écrites et orales à partir de textes d'actualité ; enrichissement du vocabulaire et pratique des structures grammaticales

Travail de l'étudiant hors présentiel : exercices d'application

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : chinois

Bibliographie sélective :

Practical Chinese Reading & Writing 2 (實用中文讀寫 2), Taipei, Mandarin Training Center, National Taiwan Normal University, 2016

UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Néerlandais

Enseignement : Langue professionnelle orale et écrite

Enseignant.e.s : Marjan Krafft-Groot

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B1-3 du cadre européen de compétence en langues du Conseil de l'Europe

Compétence(s) visée(s) :

présenter et défendre une argumentation en néerlandais ; réagir sur le champ et intervenir sans préparation.

Descriptif du cours :

Ce cours a un objectif pragmatique : apprendre aux étudiants à intervenir dans une discussion ou un débat, à développer un raisonnement et à convaincre. Il présente deux aspects : – apprentissage du vocabulaire et des tournures usuelles en argumentation complété par l'étude de cas concrets tirés de l'actualité ou en lien avec le programme de Licence ; – séances de débats à partir de thèmes préparés à l'avance (importance des arguments) ou non (importance de l'improvisation).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Bibliographie sur Moodle.

UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Russe

Enseignement : Compréhension, grammaire et expression

Enseignant.e.s : Anzhela Dal

Volume horaire : 24h (TD)

Pré-requis :

prolongement des UE de langue du S4.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en russe (comprendre, s'exprimer)

Descriptif du cours :

Compréhension orale de textes littéraires et/ou spécialisés. Argumentation orale et écrite sur un sujet étudié. Relations logiques (la cause, la condition, le but, la conséquence, la concession...). Communication orale à partir des textes étudiés et expression écrite avec utilisation des cours multimédia (labo et CRL).

Travail de l'étudiant hors présentiel : préparation des cours, exercices oraux et écrits

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français et russe

Bibliographie sélective :

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix

Enseignement : Développement personnel

Enseignant.e.s : Creppy Ayité

Volume horaire : 20h (TD)

Pré-requis :

Etre admis en licence, bonne compréhension du français, capacité à s'exprimer en groupe, ouverture d'esprit

Compétence(s) visée(s) :

Objectifs généraux visés :

- Faciliter l'acquisition des outils et méthodes permettant de mieux se connaître afin de faire émerger ses ressources internes et notamment construire son projet professionnel ;
- Développer l'acquisition des outils et méthodes permettant d'améliorer ses capacités relationnelles et de renforcer sa confiance en soi ;
- Développer la confiance en soi et prévenir les risques liés au stress ;
- Développer ses capacités de relations interpersonnelles dans différentes situations personnelles et professionnelles.
- **A l'issue de cet enseignement, les étudiants devraient être capables de :**
- Faire émerger ses ressources, améliorer ses capacités relationnelles et renforcer sa confiance en soi ;
- Prévenir les risques liés au stress, développer une communication non violente ;
- Mieux se sentir dans sa vie et dans son parcours de formation.

Descriptif du cours :

Le développement personnel : Pourquoi et comment ?

Organisation d'ateliers portant sur les points suivants :

- Qui suis-je ? Mes qualités ? Mes ressources ? Mes motivations ?
- Comment développer ma confiance en moi et consolider ma maison identitaire ?
- Quel est mon degré d'estime de moi-même ?
- Quelles sont mes sources de stress ? Comment y faire face ?
- Comment vivre avec les autres, tenir compte de la différence, et développer une communication non violente.
- Comment développer mon autonomie ?

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation portera sur :

- Un travail individuel portant sur un des thèmes du développement personnel ;
- Des études de cas et réflexions ;
- Une évaluation des connaissances comportant des points de cours et une mise en situation.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- *Fais-toi confiance, ou comment être à l'aise en toutes circonstances* - Isabelle FILLIOZAT
- *Les quatre accords Toltèques : la vie de la liberté personnelle*
- *Lâcher prise* - Guy Finley
- *Cessez d'être gentil, soyez vrai* - Thomas D'ANSENBURG

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix

Enseignement : Entreprendre : de l'envie au projet - niveau 1

Enseignant.e.s : Basquin Armelle

Volume horaire : 20h (TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) :

- Poser les bases d'un projet de création d'entreprise ;
- Identifier les opportunités de marché ;
- Définir le modèle économique d'une entreprise ;
- Elaborer un *business modèle*.

Descriptif du cours :

Objectifs :

Faire prendre conscience aux étudiant.e.s que l'entrepreneuriat en général et la création d'entreprise en particulier leur sont accessibles et l'envisager comme une perspective de projet professionnel dans les secteurs du commerce international ou du tourisme. Initier les étudiant.e.s à l'élaboration d'un modèle d'affaires via un projet entrepreneurial.

Résumé du cours :

Le cours se décomposera en quatre parties principales :

- L'origine de l'idée: comment trouver une idée de création d'entreprise (techniques de créativité et génération d'idées), détecter les besoins du marché et formuler l'opportunité de valeur ;
- Le modèle économique : compréhension commune de ce qu'est un modèle économique, description et analyse de modèles économiques d'entreprises et autres organisations (associations, ONG) ;
- Présentation de techniques et outils qui aideront à concevoir le modèle économique, le *business plan* d'une activité nouvelle ;
- Aspects juridiques, sociaux et financiers de la création d'entreprise.

La matière sera toujours appliquée aux secteurs du tourisme et du commerce international.

Pédagogie : Alternance d'apports théoriques et d'exercices pratiques – Matrice CANVAS

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Présentation orale appuyée par un écrit (type PPT). Durée : 20 mins par groupe

La note attribuée sera constituée de 5 éléments importants :

- La prise en compte de l'assiduité ;
- La présentation du projet entrepreneurial, la créativité et le respect de la méthodologie ;

- Les recherches effectuées sur le projet choisi ;
- L'implication dans le travail collaboratif (une note collective par groupe projet) ;
- La qualité du support de présentation écrit (présentation, richesse et clarté du contenu, grammaire et orthographe irréprochables).

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- Verwaerde, Pascale; Vaesken, Philippe (2019), *Création d'entreprise*, Vuibert, Paris ;
- Verstraete T., Jouison E., (2018), *Business Model GRP – Origine, nature et composantes du Business Model*, GRP Publications, Bordeaux ;
- Vivien Poujade, (2018), *Le guide de survie pour tout entrepreneur : 365 conseils terrain pour cartonner !*, Diateino, Paris ;

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix

Enseignement : Intercultural negotiation

Enseignant.e.s : Walker Sandra

Volume horaire : 20h (TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) : Développer un projet personnel et professionnel

Descriptif du cours :

Savoir négocier s'impose comme une compétence essentielle aux managers internationaux. Ce module propose la négociation interculturelle avec un choix d'outils adaptables aux situations commerciales dans un contexte global.

Les étudiants développeront un aperçu des exigences des compétences intra et inter personnelles et établiront une base solide pour leur développement. On aborde tour à tour les concepts théoriques, les difficultés que l'on peut rencontrer et les techniques pour présenter une offre commerciale et surmonter les objections.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation est individuelle.

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

- A selection of McKinsey Quarterly articles: <https://www.mckinsey.com/search?q=NEGOTIATION> ;
- Sales Presentations : <https://www.mindtools.com/pages/article/AIDA.htm> ;
- Talks on negotiation: https://www.ted.com/playlists/422/talks_to_help_you_negotiate ;
- Int. Dimensions of Organisational Behaviour, Adler, Nancy J. (2001), Thomson, ch. 1 & 7 ;
- Organisational analysis: <https://www.mckinsey.com/business-functions/strategy-and-corporate-finance/our-insights/enduring-ideas-the-7-s-framework> ;
- Earley, P.C., and Mosakowski, E. (2004) Cultural Intelligence. Harvard Business Review, October 2004, 139-146.

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique LEA obligatoire

Enseignement : Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi

Enseignant.e.s : Angèle Desmenez (parcours Affaires), Cristina Longo (parcours TCI), Laetitia Garcia (parcours MPT)

Volume horaire : 6h (2h CM, 4h TD)

Pré-requis :

Avoir réfléchi à son projet professionnel : domaine(s) d'activité, type(s) de structure(s) visée(s), formations universitaires visées...

Compétence(s) visée(s) :

- Traduire en compétences ses expériences professionnelles et extra-professionnelles
- Construire un CV
- Rédiger une lettre de motivation
- Préparer un entretien de sélection

Descriptif du cours :

CM introductif (2h) :

Séance 1 : Explication de la démarche compétences, de l'organisation du semestre et du mode d'évaluation.

Séance 2 : Intervention du BAIP.

Organisation des TD pour les parcours Techniques du Commerce International et Management de Projets Touristiques

Pour ces parcours, les séances d'accompagnement seront organisées sous forme d'entretiens individuels ou par binôme. Pour ces entretiens, l'étudiant.e devra préparer au préalable un descriptif de son projet professionnel, son CV et sa lettre de motivation.

Organisation des TD pour le parcours Affaires

Les séances de TD au nombre de 2 dureront chacune 2h.

Séance 1 : transformer les expériences en compétence, la construction du CV

- Travail préalable : analyser ses expériences professionnelles et extra-professionnelles pour en dégager des compétences + construire son CV
- Ressources : fiche BAIP rédaction et analyse de CV

Séance 2 : la lettre de motivation et l'entretien

- Travail préalable : rédiger le paragraphe concernant le projet professionnel de la lettre de motivation
- Ressources : fiche BAIP lettre de motivation

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Les étudiant.es des trois parcours seront évalué.es de la même manière.

Chaque étudiant devra rendre au moins 2 exercices à choisir parmi CV, lettre de motivation, trame d'entretien ou vidéo Visio talent.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Site du BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle) : <https://www.univ-lille3.fr/insertion-professionnelle/candidatures/>

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Évènementiel et gestion de projets

Enseignant.e.s : Coutant Odile

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre le fonctionnement du secteur évènementiel, les différents enjeux.

Analyser l'environnement national et international d'une organisation, mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale

Descriptif du cours :

Ce cours consistera en une présentation générale de la communication événementielle et des différents métiers.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Présentation (oral avec support PPT) d'un projet évènementiel avec identification des apports de chacun des membres du groupe. Un dossier reprenant les principales étapes sera également rédigé.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Infographie

Enseignant.e.s : Meurin Christine

Volume horaire : 16h (2h CM, 14h TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale

Etre capable d'utiliser les logiciels In Design, Illustrator et Photoshop (suite Adobe)

Descriptif du cours :

Réalisation d'une affiche, d'un flyer, une page de magazine avec les logiciels graphiques suivants : (suite Adobe : Photoshop, Illustrator, In Design)

Logiciel de retouche photos : Les espaces RVB et CMJN, les trames, les résolutions, images bitmap, les différents outils de retouche

Logiciel de dessin vectoriel : Images et tracés vectoriels, redessiner un logo, les couleurs, la typographie

Logiciel de mise en pages : Importation des images, des dessins, des logos, la typographie et la mise en pages

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Réaliser une ou plusieurs pages, un flyer, un dépliant et/ou une affiche suivant un modèle regroupant toutes les techniques étudiées en cours

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Florio E. *Guide de la couleur & de l'image imprimée*, Ateliers Perrousseaux, 2001

Perrousseaux Y. *Manuel de typographie française élémentaire - PAO*, Ateliers Perrousseaux, 2001

Prévôt P. et Izoulet K. *De la prépa de copie à la mise en pages*, Eyrolles, 2006

Prévôt P. et Rocher F. *Techniques d'impression*, Eyrolles, 2006

Ambrose / Harris. *Guide de la production graphique*, Pyramyd, 2010

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Montage de projets touristiques

Enseignant.e.s : Matthieu Herman et Laetitia Garcia

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

- Connaissances des données de cadrage du tourisme international
- Connaissance des données de cadrage du tourisme en France
- Connaissance des aspects sociétaux et nouvelles tendances du tourisme

Compétence(s) visée(s) : mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale, analyser l'environnement national et international d'une organisation

L'étudiant(e) sera également capable:

- d'élaborer et de mettre en place un projet touristique, connaître ses différentes phases et ses impératifs,
- de maîtriser les fondamentaux du travail en mode projets,
- de savoir analyser et comprendre les implications des politiques territoriales,
- de connaître les différentes collectivités territoriales, leurs compétences et leurs outils de promotion,
- de travailler en équipe,
- de s'impliquer dans un groupe de travail,
- de développer un esprit d'analyse et de synthèse.

Descriptif du cours :

- L'organisation territoriale touristique
- Les différentes collectivités territoriales, leurs compétences et leurs outils de promotion
- Projet, mode projet : définition, généralités
 - o Les phases du projet
 - o Les outils du projet
 - o Les acteurs du projet
 - o De la gestion de projet au management par projets
 - o La conduite du changement
- Le montage de projets touristiques
 - o La gestation du projet : gouvernance et porteur de projet
 - o L'étude de faisabilité
 - o Les paramètres juridiques
 - o La programmation du projet

- o La contractualisation du projet

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Réalisation d'un dossier écrit par petit groupe et soutenance du dossier à l'oral

Notation du dossier « écrit » et notation de la soutenance orale : 50/50

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- Revue « Espaces » Tourisme et loisirs
- Articles « tourisme » de La Gazette des Communes
- Éditions Atout France : Montage de projets touristiques : les clés d'une bonne conduite de projet

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Marketing stratégique

Enseignant.e.s : Micquet

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

-

Compétence(s) visée(s) :

- Etre capable de formuler des propositions et des plans d'actions pertinents permettant à l'organisation touristique d'atteindre ses objectifs
- Analyser l'environnement national et international d'une organisation
- Acquérir les notions de base du marketing
- Etre capable d'utiliser les différents outils pour réaliser une étude de marché
- Savoir analyser la stratégie d'une marque et trouver son positionnement

Descriptif du cours :

Ce cours abordera les fondamentaux du marketing stratégique.

Le Marketing est une démarche de gestion complète, qui ne se limite pas seulement à la publicité ou à l'aide à la vente. Il est à la fois un système de culture (choix d'une philosophie de gestion), un système d'analyse (choix stratégiques) et aussi un système d'action (choix opérationnels).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation aura lieu sous forme d'écrit (questions de réflexion à partir du cours et/ou cas pratiques).

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Outils comptables de l'entreprise touristique

Enseignant.e.s : Essama Gervais

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Cours de comptabilité financière L2

Compétence(s) visée(s) : Analyser l'environnement national et international d'une organisation

Connaître les principes comptables et l'organisation comptable d'une entreprise

Savoir lire et construire les documents de synthèse

Descriptif du cours :

Ce cours présente les principes et outils de la comptabilité.

Un accent particulier est mis sur l'élaboration et la lecture des états comptables de synthèse.

Il prépare les étudiants aux enseignements d'analyse financière de l'entreprise touristique inscrits au programme du Master 1.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Questions et/ou exercices

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

GRANDGUILLOT (B.), et (F.), *La comptabilité de gestion*, Gualino, 2016

MAESO (R.), PHILIPPS (A.), RAULET (C.), *Comptabilité financière – Comptabilité générale*, Dunod, 12^{ème} édition, 2010

THIEBIERGE (C.), *Analyse financière*, Vuibert, 5^{ème} édition, 2014.

Modalités de contrôle des connaissances

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Allemand - Allemand : Cultures et sociétés	CC - questions de cours et/ou commentaire de texte - écrit -	CT - questions de cours et/ou commentaire de texte - écrit - 2h
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Anglais - Anglais : Cultures et sociétés	CC - examen sur table et dossier - écrit -	CT - questions de cours et analyse de documents - écrit - 1h
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Chinois - Histoire de la République populaire de Chine	CC - - écrit -	CT - - écrit -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Espagnol : Cultures et sociétés	CC - question de cours et analyse de document - écrit - 1h30	CT - question de cours et analyse de document - écrit - 2h
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Italien - Italien : Cultures et sociétés	CC - Présentations orales. Rédactions - écrit et oral - oral 30 minutes; écrit 1h30	CT - rédaction de documents - écrit - 1h30
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Néerlandais - Sociétés contemporaines dans leur environnement international	CC - questions de cours - écrit/oral -	CT - questions de cours - oral -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Portugais - Civilisation du monde lusophone	CC - - écrit ou oral -	CT - - écrit ou oral -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Russe - Connaissances des sociétés contemporaines	CC - - écrit -	CT - - écrit -
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Conception de produits touristiques	CC - Dossier et épreuve orale: une présentation en groupe devant l'enseignante plus remise du dossier. - Dossier écrit et oral - 30 minutes (oral)	CT - Dossier et épreuve orale - Dossier écrit et oral - 30 minutes (oral)
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Droit du tourisme : contrats et responsabilité	CC - Questions de cours et cas pratiques - Ecrit - 2H	CT - Questions de cours et cas pratiques - Ecrit - 2H
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Géographie et destinations des offres touristiques	CC - commentaire de documents - écrit - 2 heures	CT - commentaires de documents - écrit - 2 heures
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Informatique : analyse de données	CC - Projet sur ordinateur - Projet sur ordinateur -	CT - Epreuve orale - Oral - 20 minutes
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Tourisme et transports	CC - Question de cours et/ou cas pratique - écrit - 2H	CT - Dossier - Ecrit -
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : Langue professionnelle écrite et orale	CC - Les modalités seront précisées au début du semestre - Ecrit et/ ou oral - 1H00	CT - Les modalités seront précisées au début du semestre - Ecrit et/ ou oral - 1H00
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : Langue professionnelle spécialisée	CC - exercices - écrit et/ou oral -	CT - exercices - écrit et/ou oral - 1h
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - - exercices écrits et/ou oraux - 1 heure	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand - Allemand : Langue professionnelle écrite et orale	CC - Compréhension et commentaire d'un document - Oral et/ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 20 minutes	CT - Compréhension et commentaire d'un document - Oral ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 20 minutes
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand : Langue professionnelle spécialisée	CC - Présentations en cours - Ecrit et oral -	CT - Présentation - Oral ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 30 minutes
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - Exercices de grammaire et de lexique - Ecrit et oral - 1 heure	Evaluation continue intégrale - - -

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol - Espagnol : Langue professionnelle écrite et orale	Contrôle continu (CC) - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure	CT - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol : Langue professionnelle spécialisée	Contrôle continu (CC) - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure	CT - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - exercices - écrit -	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Italien - Italien : Langue professionnelle écrite et orale	CC - traduction - écrit - 2h	CT - traduction - écrit - 2h
UE 4 : Communication en LV2 - Italien : Langue professionnelle spécialisée	CC - traduction - écrit - 2h	CT - traduction - écrit - 2h
UE 4 : Communication en LV2 - Italien : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - Présentation orale et écrite de matériel choisi par l'étudiant - Ecrit et oral - Des épreuves spécifiques ne sont pas prévues. C'est l'ensemble du travail effectué au cours du semestre qui sera pris en considération	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Néerlandais - Traduire vers le néerlandais	CC - thème - écrit/oral -	CT - thème - écrit -
UE 4 : Communication en LV2 - Portugais - Compréhension et expression orale	CC - - oral et écrit -	CT - - oral -
UE 4 : Communication en LV2 - Suédois - Langue professionnelle orale et écrite	CC - exercices sur le contenu du cours - écrit et/ou oral -	CT - exercices sur le contenu du cours - oral - 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage
UE 4 : Communication en LV2 - Suédois - Traduction français-suédois	CC - exercices sur le contenu du cours - écrit -	CT - exercices sur le contenu du cours - écrit - 1h
UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Chinois - Pratique de la langue écrite et orale 3	CC - - écrit/oral -	CT - - écrit/oral -
UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Néerlandais - Langue professionnelle orale et écrite	CC - questions, exercices - écrit/oral -	CT - questions, exercices - oral -
UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Russe - Compréhension, grammaire et expression	CC - - oral -	CT - - oral -
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix - Développement personnel	Evaluation continue intégrale - Questions de cours et/ou dossier et/ou étude de cas et/ou présentation - Ecrit -	Evaluation continue intégrale - - -
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix - Entreprendre : de l'envie au projet - niveau 1	Evaluation continue intégrale - Entretien individuel - Oral -	Evaluation continue intégrale - - -
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix - Intercultural negotiation	Evaluation continue intégrale - Exercice de choix multiple. 30 Questions. Pas de points négatifs - écrit -	Evaluation continue intégrale - - -
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique LEA obligatoire - Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi	CC - Elements de candidature - Ecrit et/ou oral - 0	CT - CV, lettre de motivation et entretien individuel - Ecrit + oral - Entretien de 20 min
UE 6 : Gestion de projets - Evènementiel et gestion de projets	CC - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)	CT - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)
UE 6 : Gestion de projets - Infographie	CC - Travaux à réaliser sur ordinateur - Epreuve sur ordinateur - 1h30	CT - Travaux à réaliser sur ordinateur - Epreuve sur ordinateur - 1h30
UE 6 : Gestion de projets - Montage de projets touristiques	CC - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)	CT - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique - Marketing stratégique	CC - Questions de réflexion à partir du cours et/ou cas pratiques - Ecrit -	CT - Questions de réflexion à partir du cours et/ou cas pratiques - Ecrit - 2H
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique	CC - Questions et/ou exercices - écrit -	CT - Questions et/ou exercices - écrit -

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
- Outils comptables de l'entreprise touristique	1h30	1h30

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Allemand

Enseignement : Allemand : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Serrier Thomas

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement intranational, international et européen de la politique étrangère et européenne allemande;

analyser un cas particulier illustrant ces enjeux

Descriptif du cours :

Le cours portera sur les héritages et traditions permettant de mieux comprendre les contours contemporains et les défis nouveaux pesant sur la politique étrangère allemande. Une large part sera faite aux imbrications de politique intérieure et de politique extérieure ainsi qu'au poids du passé dans les relations de l'Allemagne et des Allemands avec le monde extérieur.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation en CC portera sur un exposé choisi en concertation, sa mise par écrit ainsi qu'une courte rédaction terminale.

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

H. Miard-Delacroix, Le défi européen. Histoire franco-allemande vol. 11, Villeneuve d'Ascq, Publications du Septentrion, 2010.

Publications en ligne du site de la Société allemande de politique étrangère
<https://dgap.org/de>

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Anglais

Enseignement : Anglais : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Ravit Marie-Joëlle

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Maîtrise de l'anglais oral et écrit permettant de comprendre les sujets abordés et de défendre ses arguments.

Compétence(s) visée(s) : Présenter des informations avec clarté et savoir argumenter en anglais sur un sujet concernant l'économie du Royaume-Uni.

Descriptif du cours :

Après un rappel rapide de quelques données indispensables concernant la société britannique, nous aborderons les enjeux économiques auxquels fait face le Royaume-Uni.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Session 1: Contrôle continu. Oral/écrit, selon la taille des effectifs.

Une présentation écrite ou orale portant sur un secteur de l'économie britannique ou une entreprise.

Un texte et des questions reprenant des points abordés pendant le cours.

Session 2: Contrôle terminal : écrit. Texte et questions.

Langue d'enseignement : Anglais

Bibliographie sélective :

Communiquée en début de cours.

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Chinois

Enseignement : Pouvoir et société

Enseignant.e.s : Christine Vidal

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Posséder les connaissances supposées acquises en histoire à l'issue des S1, S2, S3, S4 et S5.

Compétence(s) visée(s) :

mobiliser des connaissances approfondies sur le monde chinois contemporain (XX^e-XXI^e siècle), comprendre l'intérêt de l'historiographie.

Descriptif du cours :

Analyse de la Chine contemporaine à partir d'études thématiques sur les religions, l'opinion, le droit et la justice, les formes de mobilisation, le syndicalisme, les usages de la mémoire, les classes moyennes, les femmes, les intellectuels etc.

Travail de l'étudiant hors présentiel : lectures ; visionnage de documents audio / vidéo.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

bibliographies, documents, vocabulaire en chinois donnés en cours.

UE 1 : Analyse socio-culturelle

Enseignement : Espagnol : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Marie-Véronique Martinez

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

-niveau B2 en langue espagnole / connaissance de l'actualité touristique et économique espagnole / connaissance du lexique spécifique

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié. A la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable d'analyser les enjeux publicitaires et de confirmer sa créativité.

Descriptif du cours :

Analyser l'évolution de l'image de l'Espagne à travers les publicités touristiques espagnole et française. Deux exemples de construction publicitaire sont proposés : publicité espagnole sur un site espagnol connu à découvrir autrement ; publicité française sur un site espagnol. Ces exemples permettront d'analyser, d'une part, l'évolution du rapport de la société espagnole à son image touristique et, d'autre part, la perception française du tourisme en Espagne.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Construction d'une analyse publicitaire mettant en valeur un territoire choisi. Dossier à rendre au dernier cours avec une présentation orale. CC (suivi du dossier à remettre : par courriel entre les séances et par question à l'oral lors des dernières séances).

Langue d'enseignement : espagnol

Bibliographie sélective :

consultation des publicités touristiques espagnoles sur Internet

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Italien

Enseignement : Italien : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Longo Giorgio

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

Avoir validé les UE d'Italien; maîtrise de l'Italien écrit et oral

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Séquences autour de sujets de société et culture de l'Italie contemporaine. Les séquences prévoient l'étude de documents écrits et audio/vidéo (documents presse, documents d'entreprise...), analyse critique et synthèse, débats. Des présentations individuelles et en groupe autour de sujets de l'actualité économique seront partie intégrante du cours

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

donnée en début du cours

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Néerlandais

Enseignement : Sociétés contemporaines dans leur environnement international

Enseignant.e.s : Armand Héroguel

Volume horaire : 12h (CM)

Pré-requis :

niveau B1+ du CECRL

Compétence(s) visée(s) :

comprendre les enjeux liés à l'utilisation des langues étrangères dans des pays soumis à une forte internationalisation (comme les pays néerlandophones) et en saisir les impacts économiques.

Descriptif du cours :

Sociétés contemporaines dans leur environnement international : le rôle des langues dans un contexte international, notamment sous un aspect économique avec les limites de la simple traduction, l'importance de la « glocalisation » et la compréhension des différences culturelles.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : néerlandais

Bibliographie sélective :

obligatoire (fera l'objet d'une commande groupée) : Steurs, Frieda (2016) : *Taal is business – Taal, de turbo naar economisch succes !*, Schiedam, Spectrum, ISBN 978-94-6319-022-0

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Portugais

Enseignement : Civilisation du monde lusophone

Enseignant.e.s : Sylvie Morel

Volume horaire : 10h (CM)

Pré-requis :

avoir réussi la L2.

Compétence(s) visée(s) : mobiliser une connaissance approfondie des sociétés et économie contemporaines dans l'espace lusophone, maîtriser l'analyse de documents non littéraires et les principaux concepts économiques, politiques et sociaux.

Descriptif du cours :

Le 20^{ème} siècle brésilien ; économie et société du Brésil contemporain.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Lecture, étude de documents, constitution de dossiers, préparation d'exposés, revue de presse.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation du travail hors présentiel : exposés, dossier, étude de documents.

Langue d'enseignement : portugais

Bibliographie sélective :

Benassar, B. et Marin, R. : Histoire du Brésil : 1500-2000. Paris : Fayard, 2000.

Faure, M. : Une histoire du Brésil. Paris, Perrin, 2016.

Enders, A. : Histoire du Brésil. Paris, Chandeigne, 2016.

Buarque de Holanda, S. et Fausto B. : História geral da civilização brasileira. São Paulo: DIFEL.

Fausto, B. : História do Brasil. Editora da Usp, 1994.

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Russe

Enseignement : Connaissances des sociétés contemporaines

Enseignant.e.s : Garik Galstyan

Volume horaire : 12h (6h CM, 6h TD)

Pré-requis :

S5

Compétence(s) visée(s) : argumenter par écrit, faire de la critique documentaire

Descriptif du cours :

Les relations de la Russie avec l'Union européenne / les Etats-Unis / la Chine ; structures régionales d'intégration ; les moyens de transport et de communication ; les relations de la Russie avec les Pays baltes, l'Ukraine, la Biélorussie et la Moldavie ; les relations de ces dernières avec la France

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français et russe

Bibliographie sélective :

Radanyi, Jean (dir.), *Les Etats post-soviétiques : identités en construction, transformations politiques, trajectoires économiques*, A. Colin, Paris, 2011

David, *Géopolitique de la Russie : Intégration régionale, enjeux énergétiques, influence culturelle*, L'Harmattan, Paris, 2010

UE 1 : Analyse socio-culturelle - Suédois

Enseignement : Cultures et sociétés

Enseignant.e.s : Spasa Ratkovic

Volume horaire : 18h (TD)

Pré-requis :

Avoir suivi et intégré les enseignements de Cultures et Sociétés au semestre 5.

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Travail sur des documents en rapport avec le système suédois de l'enseignement supérieur ; le secteur touristique en Europe du nord ; la Scandinavie dans l'imaginaire international.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu au fil du semestre.

Langue d'enseignement : suédois

Bibliographie sélective :

Les documents supports seront distribués en cours et accessibles sur la plateforme Moodle.

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Géopolitique des destinations touristiques

Enseignant.e.s : Lanneaux Marie-Agnès

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

connaissance des destinations touristiques mondiales (caractéristiques géographiques, économiques..)

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement géopolitique international, s'adapter à un environnement professionnel international

Descriptif du cours :

Des bouleversements géopolitiques et socio-économiques touchent de nombreux territoires à l'échelle mondiale, et tout particulièrement des zones touristiques ; l'objectif principal des interventions est de comprendre et de localiser les principaux enjeux géopolitiques présents au sein des destinations touristiques, d'observer leurs répercussions sur les flux touristiques et les réponses apportées par les différents acteurs.

L'analyse de cartes, d'articles de journaux, le visionnage de reportages lors des TD permettront de mieux comprendre la géopolitique des destinations touristiques et de connaître les territoires à risque.

Les effets de la pandémie sur la situation politique, géopolitique seront également analysés.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation finale se compose d'un commentaire de documents (cartes, journaux) avec un lien fort à l'actualité géopolitique.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

P.Boniface, *La géopolitique*, Ed. Eyrolles, 2018, 196p.

L. Carroué, *Atlas de la mondialisation*, Ed. Autrement, 2018, 91 pages

A. Defay, *La Géopolitique*, Que-sais-je ?, Ed. PUF, 2018, 124p.

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Gestion de la qualité dans les organisations touristiques

Enseignant.e.s : Desmenez Angèle

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation

Descriptif du cours :

L'étudiant sera amené à comprendre les enjeux de la démarche qualité dans le monde du tourisme à travers les labels et classifications existants et à appliquer cette démarche dans le monde professionnel.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

BURHIN (François), VANDALLE (Georges), *La démarche qualité en tourisme*, Presse Universitaire du Septentrion : 2014, Villeneuve d'Ascq.

MERCORELLI (Alexia), « Classements, labels et avis de consommateurs. L'enjeu véritable est l'hypersatisfaction du client », *in Espaces n°318*, mai 2014, pp. 12 à 15.

LEMIERE (Guillaume), « La gestion de la qualité du tourisme français. Un système à plusieurs niveaux », *in Espaces n°318*, mai 2014, pp. 16 à 17.

UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale

Enseignement : Management hôtelier

Enseignant.e.s : Boullery Nicolas

Volume horaire : 21h (9h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Pratiquer l'écoute active et faire preuve de curiosité

Compétence(s) visée(s) : Décrire l'environnement de l'industrie hôtelière et d'en connaître les principes de base du management

Descriptif du cours :

Apports théoriques et pratiques basés sur l'expérience professionnelle de l'intervenant.

- Conduite de réunion d'équipe
- L'entretien annuel d'évaluation
- Savoir parler pour être compris : la communication orale
- Le compte d'exploitation en hôtellerie
- Connaître les principaux leviers d'optimisation du chiffre d'affaires en Hôtellerie
- Maîtriser l'analyse calendaire
- Maîtriser le calcul de coût de déplacement en hôtellerie

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

- Revue de presse par binôme ou trinôme à chaque module
- Sujet d'études en groupe de travail : synthèse technique écrite + soutenance orale

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- Alain CAPIEZ. Le Yield Management : optimisation du revenu dans les services, Hermès Science, 2003 (208 pages)
- DAUDEL et VIALLE. Le Yield Management : la face encore cachée du marketing des services, InterEditions Paris, 1989 (155 pages)
- AUDOUX, MAZETTI, BESSEY. L'hôtel : Théorie et Pratique, Éditions Jacques Lanore.
- <https://www.hotelschool.cornell.edu/research/chr/pubs/reports/>
- www.revdev-consultants.com/hotels-forums_yield-management.htm
- www.veilletourisme.ca
- www.wiktionary.org
- <http://yieldandtravel.com/2015/03/31/le-revenue-management-pour-les-nuls/>

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Nidhi Mahajan, Sandra Walker, Elizabeth Myers

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Le niveau requis afin de pouvoir suivre le cours en L3S6 est le niveau que tout·e étudiant·e ayant un bon niveau en anglais doit avoir acquis (B2-C1).

Compétence(s) visée(s) :

comprendre et analyser un court film documentaire, s'exprimer à l'oral, argumenter et défendre un point de vue.

Descriptif du cours :

Les cours se fondent sur les documents distribués par les enseignants ou mis en ligne sur Moodle et visent à développer l'aisance et l'autonomie des étudiants à l'écrit comme à l'oral dans un contexte professionnel.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : anglais et français

Bibliographie sélective :

Des indications seront données tout le long du semestre.

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Léchaugnette Sophie

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Motivation, enthousiasme, créativité, imagination

Niveau B2

Compétence(s) visée(s) :

- communiquer en anglais à l'oral (en présence, en visioconférence ou au téléphone) comme à l'écrit,
- s'adapter à un environnement professionnel international diversifié,
- apprendre à négocier
- adapter le niveau de langue au contexte de communication (du plus au moins formel)
- stylistique et rhétorique : pour une rédaction persuasive
- approfondissement des connaissances grammaticales
- bien présenter des documents professionnels (rapports, lettres, courriels...)

Descriptif du cours :

Approfondir la maîtrise de l'anglais oral et écrit en situation professionnelle (jeux de rôles et mises en situation diverses au téléphone ou visioconférence, usage de LOOM).

Commenter et lire des documents professionnels : contrats de travail, mode de collaboration

Connaissance du milieu professionnel : descriptif de poste

Compréhension orale : écoute et commentaire de document vidéo

Suivre la presse : se tenir au courant du contexte économique général et de son influence sur les milieux professionnels

S'informer sur internet : évaluer la qualité des sources en ligne

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

- Rédiger en anglais, éventuellement dossier à préparer en dehors du cours, et/ou
- Devoir surveillé, commentaires et/ou rédaction de documents professionnels, construire une argumentation, répondre à des questions ouvertes portant sur le cours.
- Présentation orale individuelle (ou enregistrement d'un pitch)

- Présentation orale en groupe (jeux de rôles, simulation de négociation)

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

Cordell, Jane. *Cambridge Business English Activities: Serious Fun for Business English Students*. Cambridge: Cambridge University Press, 2000.

McCarthy, Michael et al. *Grammar for Business with Audio CD*. Reprinted. Cambridge : Cambridge University Press, 2016.

Mascull, Bill. *Business Vocabulary in Use : Intermediate*. Cambridge: Cambridge University Press, 2017.

Mascull, Bill. *Business Vocabulary in Use : Advanced*. Cambridge: Cambridge University Press, 2017.

Sweeney, Simon. *English for Business Communication*. 2nd Edition. Cambridge : Cambridge University Press, 2003.

UE 3 : Communication en anglais

Enseignement : Anglais : renforcement

Enseignant.e.s : Gabriella Marongiu

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Cet enseignement est destiné à renforcer les compétences grammaticales des étudiant.e.s.

Il s'adresse à celles et ceux dont les résultats aux tests de positionnement en anglais montrent qu'un renforcement est nécessaire afin de s'adapter au niveau attendu dans la formation.

Les cours s'appuieront sur le programme de grammaire en L1 et L2 et permettront aux étudiant.e.s de revoir et d'approfondir les éléments du programme qu'ils ne maîtrisent pas.

L'objectif est de permettre aux étudiants de prendre conscience de leurs erreurs, d'y remédier et d'aller vers une expression dans un anglais fluide et sans erreurs.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Note /20 : 25% assiduité et engagement en cours , 75% devoirs , exercices

Evaluation en semaine 6, et seconde chance lors du dernier cours.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

MALAVIELLE Michèle et ROTGE Wilfried, 2013, *Maîtriser la grammaire anglaise au lycée et à l'université*, Paris, Hatier

MURPHY Raymond, *English grammar in use*, Cambridge, Klett

UE 4 : Communication en LV2 - Allemand

Enseignement : Allemand : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Dufresne Marion

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B1 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Exercices pour acquérir une connaissance du vocabulaire technique propre aux thèmes suivants : échanges internationaux, tourisme et transports ;

Comprendre avec aisance les documents proposés. Prendre position sur leur contenu. L'expression orale doit être non seulement correcte, mais fluide. La connaissance des contenus étudiés contribue également à la préparation des masters.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle écrit (compréhension d'un texte, rédaction d'un commentaire) et/ou oral (compréhension d'un document audiovisuel, commenter ce même document)

Participation constructive en cours

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Allemand : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Strasser Alfred

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

- Exercices pour être capable de s'exprimer dans un contexte professionnel à l'écrit et à l'oral, et d'être capable de respecter les différences interculturelles entre les pays
- L'étudiant doit maîtriser le vocabulaire spécialisé de base et il doit être en mesure de répondre aux exigences de la communication professionnelle

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Présentations en cours

Participation en cours

Langue d'enseignement : Allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Allemand : renforcement

Enseignant.e.s : Strasser Alfred

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 en allemand

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Exercices pour consolider les compétences grammaticales et lexiques attendues à un niveau B2

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Exercices de grammaire et de lexique

Langue d'enseignement : Français et allemand

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2 - Chinois

Enseignement : Thème et expression écrite

Enseignant.e.s : Li-Ling LIU-CHEVALERIAS

Volume horaire : 30h (TD)

Pré-requis :

Avoir suivi les cours de langue des S1, S2, S3, S4 et S5

Compétence(s) visée(s) : communiquer en chinois au niveau B2 du CECRL

Descriptif du cours :

Enrichissement du vocabulaire et pratique des structures grammaticales à partir des leçons du manuel. Rédaction en chinois et traduction du français vers le chinois de phrases et/ou textes divers.

Travail de l'étudiant hors présentiel : Exercices de traduction et de rédaction.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : chinois / français

Bibliographie sélective :

Practical Chinese Reading & Writing 2 (實用中文讀寫 2), Taipei, Mandarin Training Center, National Taiwan Normal University, 2016

UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol

Enseignement : Espagnol : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Laura de la Fuente Lopez, Marine Poirier

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau d'espagnol B2

Compétence(s) visée(s) : Communiquer en français et en langues étrangères (espagnol), s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Ce cours vise à développer à la fois des connaissances sur les sociétés hispanophones et des compétences linguistiques en espagnol facilement mobilisables dans les domaines des affaires et du tourisme.

A partir de la connaissance des réalités hispanophones, l'accent est mis sur la communication orale et le montage de projets touristiques dans ces aires culturelles.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'étudiant.e sera évalué.e sur les thèmes abordés en cours.

Langue d'enseignement : Espagnol

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Espagnol : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : David Pardo

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Être en mesure de :

s'exprimer spontanément, aussi bien à l'écrit qu'à l'oral, dans le cadre des interactions professionnelles et sur des sujets relatifs aux domaines en lien avec la formation.

défendre un projet collectif, y compris dans le cadre d'une présentation en équipe.

comprendre des articles spécialisés et des instructions techniques en relation avec le domaine professionnel.

écrire de manière claire, structurée et argumentée sur des sujets complexes, professionnels et spécialisés dans un courrier, un essai ou un rapport, en hiérarchisant les idées.

mobiliser du vocabulaire professionnel et spécialisé relatif aux domaines d'activité en lien avec la formation.

Descriptif du cours :

Cet enseignement est destiné à améliorer et/ou consolider les compétences relatives à la communication orale et écrite en espagnol du niveau B2 afin de faciliter les interactions en contexte professionnel, tout particulièrement dans les secteurs d'activité en lien avec la formation.

Les séances impliquent la mobilisation et l'exploitation de documents authentiques (écrits et oraux) dans le cadre de divers types d'exercices : exposés, interactions, réalisation et présentation d'un projet impliquant une mise en situation professionnelle, etc. Une attention particulière est accordée à l'acquisition et à la mobilisation du vocabulaire spécialisé relatif aux domaines de formation, à la pratique du résumé de textes académiques et/ou spécialisés et à la réalisation d'un projet en groupe impliquant une mise en situation professionnelle.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Cet enseignement est évalué par le biais de différents exercices oraux et/ou écrits, dont un projet en groupe impliquant une mise en situation professionnelle.

Langue d'enseignement : espagnol

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Espagnol : renforcement

Enseignant.e.s : Montserrat Rangel Vicente

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Niveau B1+/B2- en espagnol

Compétence(s) visée(s) :

Consolider les compétences grammaticales qui sont mobilisées dans le niveau B2- d'espagnol, en comblant les éventuelles lacunes.

Descriptif du cours :

Cette matière est destinée à finir de consolider les compétences grammaticales qui sont mobilisées dans le niveau B2- d'espagnol, en comblant les dernières lacunes éventuelles. Elle vise à faciliter la réussite des étudiant.es dans les enseignements d'espagnol qui se déroulent en parallèle au semestre 6.

Les cours de cet enseignement impliquent un travail de préparation en amont (lecture des supports pédagogiques mis à disposition sur Moodle et réalisation des exercices associés aux différents points grammaticaux). Les cours en présentiel sont consacrés à la correction commentée des exercices, des explications complémentaires aux contenus théoriques fournis dans la plateforme pédagogique et à lever les doutes grammaticaux, tout particulièrement ceux qui concernent la mobilisation des points abordés dans le programme de la matière.

Un programme de la matière provisoire, qui sera défini à partir des erreurs récurrentes dans le test de positionnement d'espagnol réalisé à la pré-rentrée, sera communiqué lors de la première séance de la matière. Il sera susceptible d'évoluer en fonction des demandes des étudiant.es, ainsi que des besoins de ces dernier.es constatés par l'enseignant.e de la matière et/ou par l'équipe pédagogique des enseignements d'espagnol de la formation qui se déroulent en parallèle.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Un 80% de la note de la matière est calculé à partir d'exercices et/ou devoirs sur les contenus abordés dans les séances. Le 20% restant est défini à partir de la participation active en cours (assiduité, réalisation des exercices, etc.).

Langue d'enseignement : espagnol

Bibliographie sélective :

- Alonso Raya, R. et al., 2005, *Gramática básica del estudiante de español*, Barcelone : Difusión.
- Bedel, J.-M., 2010, *Grammaire de l'espagnol moderne*, Paris : PUF.
- Corpas, J. et al., 2009, *Aula del Sur 1: A1.1*, Buenos Aires : Voces del Sur, Difusión.
- Di Túlío, Á., 1997, *Manual de gramática del español. Desarrollos teóricos. Ejercicios. Soluciones*, Buenos Aires : Edicial Universidad.

- Dorange, M., 2011, *Grammaire essentielle de l'espagnol*, Paris : Ellipses Éditions.
- Equipo Prisma, 2003, *Prisma Progresas B1*, Madrid : Edinumen.
- Estévez, J., 2015, *Remise à niveau en grammaire espagnole*, Paris : Ellipses Éditions.
- Gerboin, P. et Leroy, C., 2009, *Grammaire de l'usage de l'espagnol contemporain*, Paris : Hachette Supérieur.
- Moreno Tarrés, M. (coord.), 2010, *Y, ahora, la gramática, 4*, Barcelone : Publicacions i Edicions Universitat de Barcelona.
- Sans Baulenas, N. y *al.*, 2013, *Bitácora 3*, Madrid : Difusión.
- Sans Baulenas, N. y *al.*, 2014, *Bitácora 4*, Madrid : Difusión.
- Tarricone, L., Giol, N. et González-Seara, C., 2012, *Gramática explicada*, Madrid : EnClave-ELE.

UE 4 : Communication en LV2 - Italien

Enseignement : Italien : Langue professionnelle écrite et orale

Enseignant.e.s : Giorgio Longo

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Avoir réussi le semestre précédent

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Présentation orale et écrite de textes pertinents avec interaction en classe

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

On prendra en considération aussi bien la qualité que la quantité de travail fourni

Langue d'enseignement : Italien

Bibliographie sélective :

Notes de cours et indications fournies en cours d'année

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Italien : Langue professionnelle spécialisée

Enseignant.e.s : Mauri Antonella

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Bonne connaissance de la langue et de la culture italiennes

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Traduction de documents vers l'italien

Conversation, dialogues et simulations d'entretiens en situation professionnelle

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu. Toutes les informations sur les dates et le type d'exercice seront communiquées aux étudiants lors des premiers cours

Langue d'enseignement : italien et français

Bibliographie sélective :

UE 4 : Communication en LV2

Enseignement : Italien : renforcement

Enseignant.e.s : Antonella Mauri

Volume horaire : 10h (TD)

Pré-requis :

Avoir réussi le semestre précédent

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, développer un projet personnel et professionnel, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Présentation orale et écrite de textes pertinents avec interaction en classe

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

On prendra en considération aussi bien la qualité que la quantité de travail fourni

Langue d'enseignement : Italien

Bibliographie sélective :

Notes de cours et indications fournies en cours d'année

UE 4 : Communication en LV2 - Néerlandais

Enseignement : Traduire vers le néerlandais

Enseignant.e.s : Marjan Krafft-Groot

Volume horaire : 18h (TD)

Pré-requis :

Excellente maîtrise du français (orthographe, grammaire, vocabulaire). Et pour le néerlandais : niveau B1-3 du cadre européen de compétence pour les langues.

Compétence(s) visée(s) : s'exprimer en néerlandais au niveau B2+/C1 du cadre européen de compétence pour les langues.

Descriptif du cours :

Thème grammatical, traduction de courrier (courriels, lettres), traduction de documents authentiques portant sur l'actualité belge et néerlandaise.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : néerlandais et français

Bibliographie sélective :

- VAN WILLEGEM-SINEMUS Marieke, *Bouwstenen voor het begrijpen en vertalen van Franse teksten*, Universiteit Utrecht, Coutinho, 2002.
- HUIITEMA Robertha, *Van Dale Grammatica Nederlands*, Van Dale, Utrecht, 2014.

UE 4 : Communication en LV2 - Portugais

Enseignement : Compréhension et expression orale

Enseignant.e.s : Liliane Santos

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

avoir réussi la L2

Compétence(s) visée(s) :

consolider des techniques d'expression orale ; pratiquer l'interaction verbale avec aisance et spontanéité

Descriptif du cours :

Préparer et présenter un exposé oral clair, en avançant un point de vue particulier et prendre en charge, avec aisance, une série de questions après l'exposé.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Évaluation du travail hors présentiel : carnet de bord, rapport.

Langue d'enseignement : portugais

Bibliographie sélective :

une bibliographie sera remise en début de cours.

UE 4 : Communication en LV2 - Suédois

Enseignement : Langue professionnelle orale et écrite

Enseignant.e.s : Spasa Ratkovic

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Avoir assimilé le programme des semestres précédents.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Nous poursuivons le travail du premier semestre en nous basant sur le manuel *Rivstart B1B2* et sur les documents audiovisuels. Nous approfondissons la maîtrise de la langue orale et écrite en l'appliquant aux sujets d'actualité, de la société suédoise et française et à la vie professionnelle. Les étudiants sont emmenés à interagir, faire des exposés, exprimer leurs opinions, dialoguer, argumenter.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu au fil du semestre.

Langue d'enseignement : suédois

Bibliographie sélective :

Rivstart B1B2, Paula Levy Scherrer, Karl Lindemalm. Natur och Kultur.

Articles de la presse, matériel audiovisuel.

UE 4 : Communication en LV2 - Suédois

Enseignement : Traduction français-suédois

Enseignant.e.s : Anders Löjdström

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Maîtriser les structures du suédois ; avoir un vocabulaire assez étendu ; être autonome dans l'analyse grammaticale et syntaxique ; savoir utiliser à bon escient les différents registres de langue en français.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Traduction vers le suédois de textes simples ou simplifiés de genres divers (informatif, documentaire, journalistique, littéraire).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Contrôle continu au fil du semestre.

Langue d'enseignement : suédois et français

Bibliographie sélective :

Polycopié de textes à traduire distribué en cours et accessible sur la plateforme Moodle.

UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Néerlandais

Enseignement : Langue professionnelle orale et écrite

Enseignant.e.s : Shireen Ahmad

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Niveau B2 du cadre européen de compétence en langues du Conseil de l'Europe

Compétence(s) visée(s) :

présenter et défendre une argumentation en néerlandais ; réagir sur le champ et à intervenir sans préparation.

Descriptif du cours :

Ce cours a un objectif pragmatique : apprendre aux étudiants à intervenir dans une discussion ou un débat, à développer un raisonnement et à convaincre. Il présente deux aspects :

- apprentissage du vocabulaire et des tournures usuelles en argumentation complété par l'étude de cas concrets tirés de l'actualité ou en lien avec le programme de Licence ;
- séances de débats à partir de thèmes préparés à l'avance (importance des arguments) ou non (importance de l'improvisation).

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : néerlandais et français

Bibliographie sélective :

- HUITEMA Robertha, *Van Dale Grammatica Nederland*, Van Dale, Utrecht, 2014.
- NOS, *NOS Jeugdjournaal*. URL : <http://jeugdjournaal.nl/> (Vérif. le 03/07/2020)
- SCHOENAERTS Peter, VAN LOO Helga, *Thematische woordenschat Nederlands voor anderstaligen*, Intertaal, Antwerpen, 2016.
- Des documents seront mis à disposition sur la plateforme Moodle.

UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Russe

Enseignement : Compréhension, grammaire et expression

Enseignant.e.s : Anzhela Dal

Volume horaire : 24h (TD)

Pré-requis :

prolongement des UE de langue russe du S5.

Compétence(s) visée(s) : communiquer en russe (comprendre, s'exprimer)

Descriptif du cours :

Compréhension orale de textes littéraires et/ou spécialisés. Argumentation orale et écrite sur un sujet étudié. Relations logiques (la cause, la condition, le but, la conséquence, la concession...). Communication orale à partir des textes étudiés et expression écrite avec utilisation des cours multimédia (labo et CRL).

Travail de l'étudiant hors présentiel : préparation des cours, exercices oraux et écrits

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : français et russe

Bibliographie sélective :

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix

Enseignement : Management hôtelier : connaissance des métiers et pratique professionnelle

Enseignant.e.s : Aurélien Verlinde

Volume horaire : 15h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Comprendre le fonctionnement du secteur hôtelier

Comprendre les enjeux de la coordination des différents services dans l'hôtel

Connaître les fondamentaux de l'exploitation d'un hôtel (sélection et lien avec les fournisseurs, gestion des ressources humaines, yield management, relation client, entretien du bâtiment, etc).

Développer un projet personnel et professionnel, analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Ce cours est un approfondissement du cours de Management hôtelier dispensé en Licence 3.

Il se divisera en deux modules:

MODULE 1

-Création et/ou reprise d'une société hôtelière : de l'initialisation du projet jusqu'à l'ouverture de l'hôtel

MODULE 2

-Exploitation d'un hôtel

-Coordination des différents services (réception/personnel d'étage)

-Gestion des ressources humaines

-Approfondissement des cours théoriques (Yield, remplissage, TO), réalité du terrain (relation clients, entretien du bâtiment, etc)

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Dossier écrit et présentation orale

Durée: 20 minutes (oral)

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix

Enseignement : Projets évènementiels et tourisme d'affaires : acteurs, métiers et compétences

Enseignant.e.s : Coutant

Volume horaire : 15h (TD)

Pré-requis :

Avoir suivi le cours de Management d' "Evènementiel et gestion de projets" (S5)

Compétence(s) visée(s) : développer un projet personnel et professionnel, analyser l'environnement national et international d'une organisation, communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Connaître le fonctionnement du secteur évènementiel

Mettre en oeuvre une stratégie de communication adaptée au secteur évènementiel

Descriptif du cours :

Ce cours correspond à un approfondissement du cours d' "Evènementiel et gestion de projets" dispensé au S5.

Il abordera les concepts avec une vision plus pratique.

Après un rappel du fonctionnement du secteur évènementiel, nous nous attacherons à étudier les stratégies évènementielles des destinations.

Les aspects liés au numérique et à la communication évènementielle seront également abordés.

La méthode de la recommandation sera abordée sous forme de cas pratique (de la demande du client à la recommandation).

Les étudiants seront amenés à développer un projet évènementiel dans le cadre de cet enseignement.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 5 : Projet de l'étudiant spécifique obligatoire

Enseignement : Expérience professionnelle

Enseignant.e.s : Sophie Lechaugnette

Volume horaire : 0h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Descriptif du cours :

En L3 LEA (tous parcours confondus), vous devez réaliser une **expérience professionnelle** dont le but est de vous initier à la vie active. Cette expérience professionnelle est facultative pour les étudiant.es en mobilité au S6. Cependant, elle reste fortement appréciée pour le recrutement en master.

Types d'expérience professionnelle

4 possibilités s'offrent à vous :

- Réaliser un stage
- Monter un projet entrepreneurial
- Valoriser votre expérience salariée
- Valoriser un service civique

Les activités réalisées doivent obligatoirement être en lien :

- avec les enseignements de L3 LEA,
- et/ou avec la spécialisation visée en Master,
- et/ou avec l'orientation professionnelle choisie.

Durée

Votre expérience professionnelle doit durer au **minimum 280h**, ce qui correspond à 8 semaines de 35h. Si vous travaillez à temps partiel, le nombre de semaine d'exercice s'en trouve allongé (par exemple avec un contrat de 20h/semaine, votre expérience devra durer au minimum 14 semaines soit 3,5 mois).

Calendrier

Votre expérience professionnelle peut débuter à partir du 6 avril 2021 et peut être prolongée jusqu'au **31 août 2021 maximum**. Elle devra être **évaluée au plus tard le mardi 1^{er} juin 2021 12h** pour une prise en compte de la note en session 1.

Encadrement

L'activité que vous exercerez sera supervisée par au moins **un tuteur ou une tutrice académique** (enseignant.e ou intervenant.e professionnel.le en LEA), dont le rôle est de

- valider le contenu de votre expérience professionnelle,

- vous épauler pendant la durée de votre expérience professionnelle,
- vous guider dans l'élaboration de vos documents d'évaluation,
- vous évaluer.

Votre activité sera encadrée par un **contrat** (nommé convention de stage pour les stages), dans lequel sont précisées les principales modalités de votre activité professionnelle.

En savoir plus

- **En premier lieu, consultez la page Moodle Stages & Jobs LEA !** Clé d'inscription : LEA, et notamment le **Guide Expérience professionnelle**
- Des réunions d'information seront organisées pendant le premier semestre, notamment dans le cadre de l'enseignement "Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi"
- Pour toute question d'ordre pédagogique : Sophie Léchaugette, Bureau 427, magali.saves@univ-lille.fr
- Pour toute question d'ordre administratif : Chrystèle CHESNEAU, Secrétariat 4^e étage, chryste.le.chesneau@univ-lille.fr

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Evaluation de l'UE Projet de l'étudiant

La note de l'UE Projet de l'étudiant est calculée différemment selon votre parcours :

- En L3 LEA parcours Affaires : 80% note d'Expérience professionnelle + 20% note sur les résultats obtenus du Projet d'Initiative Citoyenne
- En L3 LEA parcours TCI : 100% note d'Expérience professionnelle
- En L3 LEA parcours MPT : 70% note d'Expérience professionnelle + 30% note Management hôtelier ou Projets événementiels et tourisme d'affaires

Evaluation de l'EC "Expérience professionnelle"

Vous devrez **analyser de manière critique** votre expérience professionnelle au travers d'un écrit nommé **rapport d'expérience professionnelle** et d'un oral nommé **soutenance d'expérience professionnelle**, qui seront évalués par votre tutrice ou tuteur académique.

La note d'Expérience professionnelle sera déterminée par la grille d'évaluation suivante :

Rubriques d'évaluation	Critères d'évaluation	Barème
Appréciation du travail de l'étudiant.e par son organisation d'accueil	Compétences professionnelles démontrées et acquises	2
Qualité de l'expérience professionnelle	- Adéquation du stage à la formation et/ou à l'orientation professionnelle - Mise en pratique des compétences acquises à l'Université - Acquisition de nouvelles compétences professionnelles	4
Rapport d'expérience professionnelle	- Qualité de la rédaction - Clarté dans l'exposition et la formulation des informations fournies - Capacité d'analyse, regard critique - Mobilisation des enseignements universitaires et de la littérature académique	9

	- Synthèse en langue étrangère	
Soutenance	- Clarté de l'exposé : structure, choix des éléments présentés - Maîtrise de l'expression orale - Maîtrise de la langue étrangère, éventuellement (bonus) - Qualité des réponses et du traitement des objections	5

Langue d'enseignement : n/a

Bibliographie sélective :

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Communication et réseaux sociaux

Enseignant.e.s : Lebtahi Yannick

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Intérêt pour la culture numérique.

Compétence(s) visée(s) : Communiquer en français et en langues étrangères, s'adapter à un environnement professionnel international diversifié. À la fin de cet enseignement, l'étudiant.e devrait être capable de comprendre les enjeux de la communication dans le secteur touristique.

Descriptif du cours :

Il s'agira d'observer et de comprendre comment les organisations du secteur touristique s'approprient la culture numérique pour mettre en œuvre leurs stratégies de communication. Comment se positionnent-elles face aux pratiques sociales et culturelles au sein des réseaux ? Et quels sont les enjeux du secteur du point de vue communicationnel ?

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Evaluation écrite sous forme d'analyse de textes, étude de cas.

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

Des références seront indiquées au cours des séances.

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Management de territoires et projets touristiques

Enseignant.e.s : David Thilliez

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) : analyser l'environnement national et international d'une organisation, mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale.
A la fin de cet enseignement l'étudiant devra être capable d'avoir une compréhension globale des enjeux individuels et collectifs des acteurs locaux d'un territoire.

Descriptif du cours :

Nous réaliserons la cartographie de différents écosystèmes répondant chacun à leur propre logique et singularité. Il s'agira à partir de critères identifiés de bâtir une stratégie de développement, décliné ensuite en un programme d'actions à 3 ans. La méthode de travail s'inspirera des techniques d'intelligence collective et de démarches collaboratives.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Chaque étudiant(e) devra réaliser un dossier et une présentation orale de ce dossier (avec powerpoint d'environ 15 slides).

Langue d'enseignement :

Bibliographie sélective :

UE 6 : Gestion de projets

Enseignement : Montage de projets touristiques

Enseignant.e.s : Matthieu Herman et Laetitia Garcia

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

- Connaissances des données de cadrage du tourisme international
- Connaissance des données de cadrage du tourisme en France
- Connaissance des aspects sociétaux et nouvelles tendances du tourisme

Compétence(s) visée(s) : mettre en œuvre un projet d'équipe à dimension internationale, analyser l'environnement national et international d'une organisation

L'étudiant(e) sera également capable:

- d'élaborer et de mettre en place un projet touristique, connaître ses différentes phases et ses impératifs,
- de maîtriser les fondamentaux du travail en mode projets,
- de savoir analyser et comprendre les implications des politiques territoriales,
- de connaître les différentes collectivités territoriales, leurs compétences et leurs outils de promotion,
- de travailler en équipe,
- de s'impliquer dans un groupe de travail,
- de développer un esprit d'analyse et de synthèse

Descriptif du cours :

- L'organisation territoriale touristique
- Les différentes collectivités territoriales, leurs compétences et leurs outils de promotion
- Projet, mode projet : définition, généralités
 - o Les phases du projet
 - o Les outils du projet
 - o Les acteurs du projet
 - o De la gestion de projet au management par projets
 - o La conduite du changement
- Le montage de projets touristiques
 - o La gestation du projet : gouvernance et porteur de projet
 - o L'étude de faisabilité

- o Les paramètres juridiques
- o La programmation du projet
- o La contractualisation du projet

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Réalisation d'un dossier écrit par petit groupe et soutenance du dossier à l'oral

Notation du dossier « écrit » et notation de la soutenance orale : 50/50

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

- Revue « Espaces » Tourisme et loisirs
- Articles « tourisme » de La Gazette des Communes
- Éditions Atout France : Montage de projets touristiques : les clés d'une bonne conduite de projet

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Analyse financière de l'entreprise touristique

Enseignant.e.s :

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Avoir des connaissances en comptabilité générale (notamment le compte de résultat)

Compétence(s) visée(s) :

Acquérir les fondamentaux de l'analyse financière

Descriptif du cours :

Le plan de cours sera transmis aux étudiants lors de la première séance.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation est un écrit.

Il pourra s'agir de questions de cours et/ou d'exercices et/ou de cas pratiques.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

BIBLIOGRAPHIE

- o Analyse financière et comptabilité de gestion DUT 1^{ère} année Fontaine Picard Edouard Coche et Hugues Jenny
- o Comptabilité analytique de gestion Louis Dubrulle et Didier Jourdain. Dunod

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Conception de site web CMS

Enseignant.e.s : Florent Capelli

Volume horaire : 4h (TD)

Pré-requis :

Maîtrise de l'environnement Windows.

Compétence(s) visée(s) : Savoir mettre en place et administrer un site web dynamique à l'aide d'un système de gestion de contenu

Descriptif du cours :

Lors de ce cours, les étudiants seront amenés à mettre en place un site internet à l'aide d'un système de gestion de contenu, en l'occurrence Wordpress. Nous verrons notamment comment :

- installer et mettre en ligne le site
- ajouter du contenu
- modifier son apparence
- le configurer à nos besoins, en y ajoutant de nouvelles fonctionnalités
- administrer le site, et notamment gérer les différents utilisateurs.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

L'évaluation sera effectuée par le biais d'un projet à réaliser, dans lequel les étudiants seront amenés à créer un site internet avec Wordpress.

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Initiation au e-tourisme

Enseignant.e.s : Antoine Wacogne

Volume horaire : 18h (6h CM, 12h TD)

Pré-requis :

Aucun

Compétence(s) visée(s) : - Analyser l'environnement national et international d'une organisation

- Comprendre les principes fondamentaux du e-tourisme et du m-tourisme et savoir les utiliser

- Savoir comment intégrer le numérique dans la stratégie globale d'une organisation touristique.

Descriptif du cours :

Dans un contexte où le tourisme est de plus en plus lié au numérique, ce cours cherchera dans un premier temps à définir et à comprendre comment sont nés et ont évolué le e-tourisme et le m-tourisme.

Dans un second temps, il s'attachera à étudier l'intégration du numérique au sein de la stratégie globale d'une organisation touristique.

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Langue d'enseignement : Français

Bibliographie sélective :

UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique

Enseignement : Pratique de logiciels appliqués au secteur touristique

Enseignant.e.s : Bouras Karima

Volume horaire : 12h (TD)

Pré-requis :

Compétence(s) visée(s) :

Manipuler le GDS Amadeus : logiciel de réservation des vols, trains, bateau, hôtel...

S'adapter à un environnement professionnel international diversifié

Descriptif du cours :

Au programme: la mise en application d'une réservation à savoir la constitution d'un PNR et du dossier, l'optimisation du tarif, la tarification manuelle, l'image billet, clôture et rappel du billet et l'émission du billet. Aussi, il s'agira d'apporter les connaissances sur les réglementations aéroportuaires : la DGAC (Direction Générale de l'Aviation Civil), les différentes particularités lors d'une réservation (animaux, personnes à mobilités réduites, les enfants voyageant seuls, les seniors, les jeunes...)

Informations supplémentaires sur l'évaluation :

Les étudiants devront mettre en applications les formules étudiées durant les cours et seront évalués sur ordinateur et sur table.

Langue d'enseignement : français

Bibliographie sélective :

Modalités de contrôle des connaissances

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Allemand - Allemand : Cultures et sociétés	CC - questions de cours et/ou commentaire de texte - écrit -	CT - questions de cours et/ou commentaire de texte - écrit - 2h
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Anglais - Anglais : Cultures et sociétés	CC - Questions et/ou exercices écrits - écrit -	CT - Questions et/ou exercices écrits - écrit - 2h
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Chinois - Pouvoir et société	CC - - écrit -	CT - - écrit -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Espagnol : Cultures et sociétés	Evaluation continue intégrale - dossier écrit et oral - dossier maison / oral 0h10	Evaluation continue intégrale - reprise du dossier - écrit uniquement - dossier maison
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Italien - Italien : Cultures et sociétés	CC - Présentations orales. Rédactions - écrit et oral - oral 30 minutes; écrit 1h30	CT - écrit - écrit - 1h30
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Néerlandais - Sociétés contemporaines dans leur environnement international	CC - questions de cours - écrit/oral -	CT - questions de cours - oral -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Portugais - Civilisation du monde lusophone	CC - - écrit ou oral -	CT - - écrit ou oral -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Russe - Connaissances des sociétés contemporaines	CC - - écrit -	CT - - écrit -
UE 1 : Analyse socio-culturelle - Suédois - Cultures et sociétés	CC - exercices sur le contenu du cours - écrit et/ou oral -	CT - exercices sur le contenu du cours - écrit - 1h
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Géopolitique des destinations touristiques	CC - commentaire de documents - écrit - 2 heures	CT - commentaires de documents - écrit - 2 heures
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Gestion de la qualité dans les organisations touristiques	CC - Question de cours, dossiers et soutenance - Ecrit ET oral - 2h00	CT - Dossier - Ecrit -
UE 2 : Analyse économique, juridique, politique et managériale - Management hôtelier	CC - Dossier et oral de présentation - Ecrit (dossier) et oral - 20 minutes (oral)	CT - Dossier et oral de présentation - Ecrit (dossier) et oral - 20 minutes (oral)
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : Langue professionnelle écrite et orale	CC - Réalisation d'un court documentaire + analyse d'un court documentaire - oral et/ ou écrit - 1h00	CT - Les modalités seront précisées au début du ou pendant le semestre - écrit et / ou oral - 1h00
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : Langue professionnelle spécialisée	CC - rédaction, dossiers, présentation orale - écrit et/ou oral - écrit 1h - oral individuelle ou en groupe selon planning défini en cours. Durée de la prestation : de 1 à 10 mn.	CT - TRADUCTION, correction de traduction, exercices de traduction - écrit - 2h
UE 3 : Communication en anglais - Anglais : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - - exercices écrits et/ou oraux - 1 heure	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand - Allemand : Langue professionnelle écrite et orale	CC - Compréhension et commentaire d'un document - Oral et/ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 20 minutes	CT - Compréhension et commentaire d'un document - Oral ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 20 minutes
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand : Langue professionnelle spécialisée	CC - Présentations en cours - Ecrit et oral -	CT - Présentation - Oral ou écrit - Ecrit 1 heure; oral 30 minutes
UE 4 : Communication en LV2 - Allemand : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - Exercices de grammaire et de lexique - Ecrit - 1 heure	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Chinois - Thème et expression écrite	CC - - écrit -	CT - - écrit -

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol - Espagnol : Langue professionnelle écrite et orale	Contrôle continu (CC) - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure	CT - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol : Langue professionnelle spécialisée	Contrôle continu (CC) - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure	CT - Exposé/rédaction - Ecrits/oraux - 1 heure
UE 4 : Communication en LV2 - Espagnol : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - exercices - écrit -	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Italien - Italien : Langue professionnelle écrite et orale	Contrôle continu - Présentation orale et écrite de matériel choisi par l'étudiant - Ecrit et oral - Des épreuves spécifiques ne sont pas prévues. C'est l'ensemble du travail effectué au cours du semestre qui sera pris en considération	CT - Présentation écrite d'un texte - Ecrit - 1 heure
UE 4 : Communication en LV2 - Italien : Langue professionnelle spécialisée	CC - traduction - écrit - 2h	CT - traduction - écrit - 2h
UE 4 : Communication en LV2 - Italien : renforcement (MPT/TCI)	Evaluation continue intégrale - Présentation orale et écrite de matériel choisi par l'étudiant - Ecrit et oral - Des épreuves spécifiques ne sont pas prévues. C'est l'ensemble du travail effectué au cours du semestre qui sera pris en considération	Evaluation continue intégrale - - -
UE 4 : Communication en LV2 - Néerlandais - Traduire vers le néerlandais	CC - thème - écrit/oral -	CT - thème - écrit -
UE 4 : Communication en LV2 - Portugais - Compréhension et expression orale	CC - - oral et écrit -	CT - - oral -
UE 4 : Communication en LV2 - Suédois - Langue professionnelle orale et écrite	CC - exercices sur le contenu du cours - écrit et/ou oral -	CT - exercices sur le contenu du cours - oral - 15 minutes de préparation, 15 minutes de passage
UE 4 : Communication en LV2 - Suédois - Traduction français-suédois	CC - exercices sur le contenu du cours - écrit -	CT - exercices sur le contenu du cours - écrit - 1h
UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Néerlandais - Langue professionnelle orale et écrite	CC - questions, exercices - écrit/oral -	CT - questions, exercices - oral -
UE 4 : LV3 ou renforcement LV2 - Russe - Compréhension, grammaire et expression	CC - - oral -	CT - - oral -
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix - Management hôtelier : connaissance des métiers et pratique professionnelle	CC - Dossier écrit et présentation orale - écrit (dossier) et oral - 20 minutes (oral)	CT - Dossier écrit et présentation orale - écrit (dossier) et oral - 20 minutes (oral)
UE 5 : Projet de l'étudiant - Offre spécifique au choix - Projets événementiels et tourisme d'affaires : acteurs, métiers et compétences	CC - Dossier écrit et présentation orale - écrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)	CT - Questions de cours - oral - 20 minutes (oral)
UE 5 : Projet de l'étudiant spécifique obligatoire - Expérience professionnelle	Evaluation continue intégrale - Rapport + soutenance - écrit et/ou oral - 0	Evaluation continue intégrale - - -
UE 6 : Gestion de projets - Communication et réseaux sociaux	CC - Analyse de textes, étude de cas - écrit - 2 heures	CT - Analyse de textes, étude de cas - écrit - 2 heures
UE 6 : Gestion de projets - Management de territoires et projets touristiques	CC - Dossier et soutenance orale avec ppt - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)	CT - Dossier et soutenance orale avec ppt - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)
UE 6 : Gestion de projets - Montage de projets touristiques	CC - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)	CT - Dossier écrit et présentation orale avec support PPT - Ecrit (dossier) et oral - 30 minutes (oral)
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique - Analyse financière de l'entreprise touristique	CC - Questions de cours et/ou exercices et/ou cas pratiques - Ecrit - 2H	CT - Questions de cours et/ou exercices et/ou cas pratiques - Ecrit - 2H
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique - Conception de site web CMS	CC - Projet - Projet avec oral - 15mn de soutenance	CT - épreuve sur ordinateur - écrit - 1H

UE - EC	Session initiale	Rattrapage
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique - Initiation au e-tourisme	CC - Présentation orale - oral - 30 minutes (oral)	CT - Présentation orale - oral - 30 minutes (oral)
UE 7 : Pilotage de l'entreprise touristique - Pratique de logiciels appliqués au secteur touristique	CC - Questions de cours (écrit) et cas pratiques sur ordinateur - Ecrit et épreuve sur ordinateur - 1/2h écrit et 1/2h épreuve sur ordinateur	CT - Etude de cas sur ordinateur - Epreuve sur ordinateur - 1h